



THE INTERNATIONAL JOURNAL OF ADVANCED STUDIES AND RESEARCH IN AFRICA - IJASRA

is an interdisciplinary journal dedicated to the depth of studies in all aspects of human and applied sciences.

It particularly seeks to foster theoretically innovative scholarship that is simultaneously engaged with the global and grounded in the local. The authorship, the editorship and readership of IJASRA are among the most international of scholarly journals.

A peer-review, quarterly journal containing both scholarly articles and book reviews, IJASRA is published in Canada by Africa Science and is indexed in many databases.

Editor-in-Chief: Blaise Nguendo-Yongsi



ZANZIA

IVORY-COAST MALAWI MORROCO

GUINEA

ADAGASCAR

RWANDA TUNISIA GHAD

ANGOLA MALI

SUDAN NIGER

CAMEROON GHANA

ETHIOPIA NIGERIA

GYPT ZIMBABWE

SIERRA LEONE

CENTRAL AFRICA

IJASRA

Moving beyond the classic divides of area studies, International Journal of Advanced Studies and Research in Africa (IJASRA) explores the shared concerns of Africa, offers stimulating perspectives on interdisciplinary debates, and challenges established analytic models.

Launched in January 2010, IJASRA publishes articles from around African regions, providing a distinctive link between scholars living and working in Africa and their counterparts in Europe, Oceania and North America. IJASRA publishes articles related to all aspects of Human and social sciences, life and applied sciences like:

Arts (visual, drama)	Agricultural sciences
Archaeology	Animal and Veterinary Sciences
Literature	Sciences
Anthropology/Philosophy /Sociology	Medicine and Biomedical Sciences
Behavioral, Cognitive, and Psychological Sciences	Epidemiology and Public Health
Music and theatre	Biology and geology
History	Food and nutrition
Linguistics	Mathematics and Physics
Geography	Engineering (all fields)
Political sciences	Computer sciences and software
Religious studies	Environmental studies
Economics, Finance and Management Sciences	Intelligent Systems and Technologies
Communication	Mechanical, Industrial and Aerospace Engineering
Educational sciences	

Before submitting your work to IJASRA, please refer to the full instructions to authors to ensure the most efficient processing of your article through the peer-review process.

Authors are highly encouraged to use online submission system. However, manuscripts can be submitted at the following e.mail: editor.ijasra@africasciencenetwork.org

TABLE DES MATIERES

06 LE RITUEL DU RÈGLEMENT DES CONFLITS DANS LE NGÚ PÀMÔM (ROYAUME DES BAMOUM) AVANT LA PÉRIODE COLONIALE

AMZA PEVETMI PEGHOUMA - Département d'Histoire, Université de Yaoundé I (Cameroun)

14 ESPACES URBAINS ET GESTION DES DECHETS MENAGERS A DOUALA IVÈME (CAMEROUN)

BIYO MBANG Fernandez- Département d'anthropologie, Université de Douala, (Cameroun)

28 FATALISTIC BELIEFS AND BOOMERANG EFFECT OF MESSAGES ON BARRIER MEASURES TO SARS IN ADULTS: THE MEDIATING EFFECT OF EMOTIONAL INTELLIGENCE

TACHOM WAFFO Boris, SOH Gustave, GOUERTOUMBO METE A.R, TAGNE NOSSI Alain, TSAKEM Ivana – Dpartement de Psychologie, Université de Yaoundé I, (Cameroun)

44 FRONTIÈRE ET RECOMPOSITIONS DE L'ARRIÈRE-PAYS AGRICOLE SUD-CAMEROUNAIS

ABATE Rodrigue – Département de Géographie, FLSH, Université de Douala (Cameroun)

MESSI Guy Célestin – Département de Géographie, FLSH, Université de Yaoundé I (Cameroun)

57 FACTEURS EXPLICATIFS DE LA MORBIDITE PALUSTRE PAR ZONE D'ENDEMICITE CHEZ LES ENFANTS DE MOINS DE CINQ ANS AU NIGER

KASSOUMI MOUSSA Dalirou et HB NGUENDO YONGSI - Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD)-Université de Yaoundé II, (Cameroun)

IJASRA

International Journal of Advanced Studies and Research in Africa

Is published by:



32, Boundbrook Drive | Brampton | Ontario | L7A 0M2 | Canada

www.africasciencenetwork.org | E.mail: editor.ijasra@africasciencenetwork.org

IJASRA-Canada Article published by  and available on line from <http://www.africasciencenetwork.org>

Freedom to research

International Journal of Advanced Studies and Research in Africa

Where South meets North... to share knowledge

Advisory Board

Dr Thomas Yonette F.

Urban Health 360° | Washington DC | USA

David Todem

Department of Epidemiology and Biostatistics | Michigan State University | USA

Editorial Board/Comité scientifique

1. Editor-In-Chief/Redacteur-en-chef

H.B. Nguendo Yongsi, Msc, PhD

Geospatial Land & Health Research Laboratory | Institute for Population Studies | The University of Yaoundé II | Cameroon

2. Associate Editors/Membres

Raoul Etongue Mayer, PhD

Département de géographie | Université Laurentienne | Canada

Sidikou Ramatou Djerma Koye Seyni, PhD

Département des biotechnologies végétales | Niamey | Niger

René Joly Assako Assako, PhD

Département de Géographie | Université Yaoundé II | Cameroun

Pr Fatou Diop Sall, PhD

UFR Lettres et Sciences Humaines | Université G. Berger | Sénégal

Dave Todem, PhD

Department of Epidemiology | Michigan State University | USA

Jean-Francois Kobiane, PhD

ISSP | Université de Ouagadougou | Burkina Faso

Gabriel Kwami Nyassogbo, Docteur d'État

Département de Géographie | Université de Lomé | Togo

Maurice Tsalefac, Docteur d'État

Département de Géographie | Université de Dschang | Cameroun

Yemadji Ndiekhor, PhD

Département de Géographie | Université de Ndjamena | Tchad

Kengne Fodouop, Docteur d'État

Département de Géographie | Université de Yaoundé II | Cameroun

Dr Regis Arsene Randriambolona

Faculté de Médecine | Université de Fianarantsoa | Madagascar

Fatou Maria Drame, PhD

UFR Lettres et Sciences Humaines | Université G. Berger | Sénégal

Samy Abo Ragab, PhD

Desert Research Center | El-Mataraia-Cairo | Egypt

Oscar Assoumou Menye, PhD

ESSEC | Université de Douala | Cameroun

Josué Ndolombaye, PhD

Département de Sociologie | Université de Bangui | Centrafrique

Rémy Sietchiping, PhD

Shelter Branch, Global Division | UN-HABITAT | Nairobi | Kenya

Barthélemy KALAMBAYI BANZA, PhD

Faculté des sciences économiques et de gestion
Université de Kinshasa | République Démocratique du Congo

Belkacem Labii, PhD

Laboratoire Villes et santé | Université de Constantine 3 | Algérie

Moïse Moupou, PhD

Département de Géographie | Université de Yaoundé II | Cameroun

Joana L. Vearey, PhD

Département de Sociologie | Université de Witwatersrand | South Africa

Yolande Berton-Ofoueme, PhD

Département de Géographie | Université Marien Ngouabi | Congo



Euloge Makita-Ikouaya, PhD
Université Omar Bongo/CERGOP | Libreville | Gabon

Siham Bestandji
Laboratoire Villes et santé | Université de Constantine 3 | Algérie

Michel Tchotsoua, PhD
Département de Géographie | Université de Ngaoundéré | Cameroun

Bernard Gonne, PhD
Institut du sahel | Université de Maroua | Cameroun

Aminata Niang-Diene, PhD
Département de Géographie | Université Cheick Anta Diop-Dakar | Sénégal

Jeremi Rouamba, PhD
Département de Géographie | Université de Ouagadougou | Burkina Faso

Aurore Ngo Balepa, PhD
Département de Géographie | Université de Douala | Cameroun

Antoine Socpa, PhD
Département d'Anthropologie | Université de Yaoundé | Cameroun

Abdou Doumbia, PhD
Département de sociologie | Université de Bamako | Mali

Dr Didier Bompangue Nkoko
Faculté de Médecine | Université de Kinshasa | RDC

Paul Tchawa, PhD
Département de Géographie | Université de Yaoundé | Cameroun

François Kouadio, PhD
Département de Géographie | Université d'Abidjan | Cote-d'Ivoire



Publié par Africa Science Network, ce numéro spécial de **International Journal of Advanced Studies and Research in Africa**. est protégé par les lois et traités internationaux relatifs aux droits d'auteur. Toute reproduction ou copie partielle ou intégrale, par quelques procédés que ce soit, est strictement interdite et constitue une contrefaçon et passible des sanctions prévues par la loi.

IJASRA

International Journal of Advanced Studies and Research in Africa
ISSN: 1920-860X (online) ISSN: 1920-8693 (Print)
Vol. 10, Issue/Numéro 2, 2021



© Africa Science Network is a pioneer in the provision of open access to peer reviewed articles published in Africa. The International Journal of Advanced Studies and Research in Africa (IJASRA) which is supported by Africa Science contains timely research on all aspects of humanities, social sciences, life and applied sciences that would not otherwise be readily available to researchers in both developing and developed world. Africa Science is not a publisher, but an aggregator that provides a free platform for IJASRA who wish to participate in the global open access movement. Africa Science is a not-for-profit electronic publishing service committed to providing open access to quality research articles published in Africa. Africa Science's goal of reducing the South to North knowledge gap is crucial to a global understanding of education, research, economics, health, biodiversity, the environment, conservation and international development. This "lost science" deprives the global scientific community of much essential knowledge from local and regional research in Africa. In many disciplines-such as tropical medicine, infectious diseases, epidemiology, biodiversity, environmental sciences, international development, political sciences, literature, music, all fields of engineering -this can have serious consequences for the progress of science and for the development of a knowledge base that is truly global in scope and perspective. Africa Science provides a unique service by making knowledge and scientific information generated in this continent available to the international research community worldwide. Since its inception, Africa Science's activities have cross-cut a number of areas, including content delivery service, research on the efficacy of open access dissemination, as well as in education and training. In particular, Africa Science:

- * Provides a free platform to promote open access publications for researchers who may not otherwise have sufficient resources on their own;
- * Reduces technological and financial barriers to knowledge acquisition by providing IJASRA journal material on an open-access, easily accessible basis, regardless of geographic, technological or financial boundaries;
- * Improves the visibility of Africa i.e. of developing world publications, allowing them to enter into mainstream research and knowledge activities and thereby raising their impact and credibility;
- * Acts as an OAI data provider, allowing journal articles to be easily harvested and discovered by other indexing services;
- * Promotes open access to the academic community through case studies, research into how open access affects authors, and studies of library use and adoption of such resources

We'll appreciate enough that institutions offer AFRICA SCIENCE, short term funding in the form of foundation sponsorships. These may be negotiated individually, and will be instrumental in helping AFRICA SCIENCE to make the transition to a membership-supported model. For more information and to support AFRICA SCIENCE, please contact us: editor.ijasra@africasciencenetwork.org



Check for updates

ORIGINAL RESEARCH PAPER / ARTICLE ORIGINAL

LE RITUEL DU RÈGLEMENT DES CONFLITS DANS LE NGÚ PÀMÔM (ROYAUME DES BAMOUM) AVANT LA PÉRIODE COLONIALE

AMZA PEVETMI PEGHOUMA

Département d'Histoire, FALSH, Université de Yaounde I (Cameroun)

Reçu/Received on: 21-May-2021; Évalué/Revised on: 13-June-2021; Accepté/Accepted on: 20-september-2021;

Publié/Published on: 30-December-2021

Corresponding author: amzapevetmi@gmail.com

RESUME

La guerre en tant que phénomène global total s'impose comme l'un des piliers de la théorie réaliste et de ses précurseurs. Ainsi, des situations obligeantes poussent les super puissants à dominer toute que vaille de l'espace quitte à déstabiliser l'ordre préétabli au nom de cette ambition. L'histoire de l'Afrique précoloniale est l'une des plus brillantes du moyen âge. Cela s'explique par la naissance des civilisations propres aux peuples de couleurs à certains endroits. Nonobstant ce postulat, l'on remarque que la chute de plusieurs Royaumes d'Afrique était en partie due à l'absence de dialogue et au désir permanent de créer un climat de domination. Ainsi, dans les sociétés monarchiques du Cameroun, plusieurs stratégies furent mises en évidence pour apaiser les tensions. Le cas échéant est celui du royaume môm de l'Ouest Cameroun. Dans ce territoire, plusieurs politiques furent mises à contribution pour dissuader les autres communautés afin de les inféoder aux populations môm. Cette démarche est à n'en point douter le socle de la cohésion sociale chère aux *Pàmôm*. Fort de ce propos, la méthode qualitative a été privilégiée dans le cadre de cette recherche.

Mots Clés : Anarchie, Monarchie, Cohésion sociale, Unification, Cameroun.

ABSTRACT

As global phenomenon, war is almost compulsory as one of the classical realism theory and its mentor. So, several circumstances force the super power to invasion in order to look forward spaces under disrespect of all laws. The pre-colonial Africa history is one of the brilliant medieval periods. This can be explain by the birth of the own sparkling Africa. Despite tis stand point, the birth of spaces conquer desire became an unavoidable issue into the anarchical and rivalry world. African chiefdom made this policy as their main motto during their movement. Within monarchical societies of Cameroon, several policies were implement to overcome others communities, by gather them into one people and area. The case study of the *Môm* kingdom chiefly known as Baum Kingdom is particular cause of diverse strategies to defeat enemies. Obviously, those strategies are the base of the current social cohesion that people cherish. Therefore, qualitative method is advantage in the framework of this research.

Keys words: Anarchy, Monarchy, social cohesion, unification, Cameroon.

[I] INTRODUCTION

La reconstitution de l'histoire ancienne de l'Afrique est une astreinte pour tous les chercheurs africains, soucieux de restituer la véracité historique et la fierté écorchée du continent africain. Il va de soi que les vents de guerre qui ont traversé l'Europe médiévale au moyen âge n'ont

pas épargné le continent africain. En effet, il a connu pendant son âge d'or des acteurs indélébiles rompus à la guerre. Cette période glorieuse fut marquée par des guerriers au rang desquels nous classons Samory Touré, Dinga Cissé en Afrique de l'Ouest, Chaka zulu en Afrique australe. En Afrique centrale l'épopée de Rabbat reste encore vive. Cela va s'en dire qu'au Cameroun, les royaumes existant au Nord et à l'Ouest ont répercuté cette tradition belliqueuse dans de



nombreuses confrontations qui les ont opposés aux autres communautés. En ce qui concerne le ngù pâmôm connu sous l'appellation du Royaume Bamum, plusieurs souverains ont posé les bases d'une quasi dynastie militaire. Cette œuvre a débuté par les initiatives voire les efforts du tout premier souverain N'share, à entamer un périple. Dès lors, cette migration a fait naître un rituel relatif à la résolution des litiges dont les souverains qui succédèrent ont perpétué. De ce postulat, l'objectif de cette réflexion réside dans le renouvellement des méthodes traditionnelles efficaces mises en œuvre pour le règlement des conflits. Les hypothèses de travail privilégiées stipulent que les moyens diplomatiques sont le catalyseur des initiatives de paix. Les techniques liées au compromis voire les moyens actifs s'imposent comme base fondamentale d'un règlement de conflits satisfaisant. De ce qui précède, l'approche heuristique adossée sur l'induction et la déduction va permettre d'analyser le rituel qui ponctue le règlement de différends entre les belligérants africains.

[III] RÉSULTATS ET COMMENTAIRES

I. Les mesures actives du règlement des conflits

À l'observation, il apparaît de toute évidence que le conflit est un phénomène social inhérent à la nature humaine. Il est omniprésent dans la vie sociale quoique prenant des formes plurielles. En effet il s'agit d'un véritable « fait social total » selon la savoureuse formule de Marcel Mauss¹. À cet regard, les réflexions sur les déchirements, les exactions et toutes sortes d'abus qui sclérosent l'humanité deviennent le terrain d'érection de la polémologie. Ainsi, la sociologie des conflits se donne pour mission scientifique d'analyser les déterminismes sociaux qui poussent à l'ascension aux extrêmes. Dans ce sillage, elle propose des méthodes et des moyens préconisant une résolution pacifique des conflits s'inscrivant dans la logique du « plus jamais ça »². Cette expression chère à Gaston Bouthoul est un aveu de son désarroi à l'égard des affaires de la deuxième guerre mondiale. Dans les sociétés traditionnelles africaines précoloniales marquées par des affrontements incessants et des luttes armées, il a existé plusieurs moyens pour parvenir à un dénouement pacifique.

Parmi les principales méthodes actives de pacification dans l'Afrique précoloniale, nous avons rencontré des

¹ M. Mauss cité par G. Busino, "Marcel Mauss, interprétation d'un phénomène social total : le bolchevisme" in revue européenne des sciences sociales, 1996. P.91.

² G. Bouthoul cité par www.nouvellesociologie.over-blog.org/article-résolution-des-conflits-méthodes-et-moyens, en ligne.

procédés les plus efficaces notamment l'arbre à palabre qui fut le plus connu dans les sociétés camerounaises du Sud Cameroun actuel. Par conséquent dans le *Ngù Pâmôm*, il existait des techniques pour résoudre des conflits armés ou non en fonction du contexte des belligérances. Autrement dit, il a existé chez le peuple *môm*³ un rite de résolution crédible par son efficacité : nous faisons référence à ce niveau à l'arbre de la paix⁴. Cette herbe encore appelé *Fekeng, Kpenken, Fekang* en pays bamiléké était assez symbolique et présent dans presque toutes les concessions à l'Ouest Cameroun. Elle symbolisait dans ces sociétés un élément de l'harmonie et une invite au retour à l'ordre, à la normalisation et à l'apaisement. Cette plante à travers ses feuilles rythmait la plupart des cérémonies traditionnelles notamment la fête de la naissance des jumeaux, et la célébration des mariages coutumiers⁵. Elle instiguait de façon universelle le vivre ensemble dans les communautés qui se la partageait comme une valeur fondamentale dans le maintien de la paix et de la cohésion sociale. Également, Elle servait à la réconciliation. Elle était supposée éloigner les mauvais esprits⁶. Chez les *Pâmôm*⁷, lorsqu'il arrivait le moment de mener des expéditions préventives ou punitives, les soldats emmenaient dans leur arsenal l'arbre de la paix. Il faut dire que cela constituait un moyen de limiter les frasques de la guerre au cas où elle leur serait défavorable. De manière globale, nous relevons que cette pratique était courante chez tous les belligérants. En effet, il fallait logiquement en cas de déroute militaire, brandir l'arbre de la paix pour marquer son opposition à la continuation des heurts. En outre, la méthode privilégiée pendant les conflits en guise de retraite de l'armée était d'exhiber sur une lance l'arbre de la paix. Il faut nécessairement savoir que cette pratique est née au début du XX^{ème} siècle. Elle a vu le jour avec les affrontements pendant le règne du sultan Nsangou Ngungure lors de la guerre contre les N'so. Cette pratique est reprise dans les guerres conventionnelles modernes à l'ère des

³ L'expression *môm* est une appellation triviale de Bamoum, désignant la personne appartenant à la communauté des Bamoum.

⁴ Cet arbre est connu sous le nom scientifique de *Dracena*.

⁵ Elle sert parfois de cadeau précieux que les parents de la mariée lui offrent généralement en signe de paix dans son couple, accompagné de jujube appelé trivialement « fruit de la paix ».

⁶ H. Mefieuh Meido, *Entre angoisse et l'arbre de paix : les Meugnissies bamiléké du Cameroun*, Helios, Genève, 1992, p.106.

⁷ L'expression *pâmôm* est un ethnonyme qui désigne le peuple bamoun localisé dans la région de l'Ouest Cameroun.



affrontements entre alliés notamment la Première et la Deuxième Guerre Mondiale. En effet, Pendant que la guerre battait son plein, il arrivait que selon la position de force de l'ennemi, que les combattants adverses battent en retraite. Seulement, dans le cas des conflits séculaires, l'arbre de paix et, soit le tambour communément appelé *kindi*, la corne de buffle, la flûte ou la cloche à double gong était exclusivement utilisés pour sonner la halte. En rapport avec ces cas d'espèce, l'arbre de paix dû être utilisé pour marquer à chaque fois l'abdication et la volonté ferme de pacification⁸: ce qui a valu à certains souverains la vie sauve et l'exil momentané quelque fois⁹. Cette méthode fut amplement reprise dans les combats conventionnels au XX^{ème} siècle tels que les deux grandes guerres. À l'observation de certaines mises en scène audiovisuels, nous avons pu apercevoir les troupes de combattants de la première guerre mondiale abdiquer en brandissant à la place de l'arbre de paix, un drapeau blanc en guise de repli et de renoncement¹⁰. En sus, le drapeau blanc ne signifie pas que la reddition. Il peut aussi représenter la volonté d'une suspension temporaire des combats, une volonté de pourparlers ou de négociations¹¹.

La deuxième méthode recensée est celle de l'utilisation de la cloche à double gong particulièrement utilisé chez les peuples *Grassfieldlois* du Cameroun. Il s'agit des *pà nkutu* ou Bamiléké, des *pà'nso* représentant la communauté anglo-saxonne du Nord-Ouest, des *pàmôm* ou le peuple *môm* et des *Ndùewa*, représentant les Tikar. En règle générale, cette cloche est utilisée par ces traditionalistes conservateurs des Us et Coutumes à des fins diverses. Dans le cadre de cette étude, il est utile de renseigner qu'elle fut utilisée pour exprimer la volonté du dialogue et la cessation sans délai des affrontements en cas de conflit armé ou non. Son usage se fait par l'utilisation d'une batte avec laquelle l'on frappe dessus

⁸ Ayouba Njimoluh, 73 ans, conservateur du musée des rois *Môm*, Njimbam -Foumban, 28 avril 2019.

⁹ L'exil temporaire se veut être l'expression usuelle ici car il a dans ce départ préparé sa contre-offensive pour déloger l'ennemi de la capitale *Fëmben* après avoir été privé de plusieurs de ses ressources.

¹⁰ À ce stade, nous pouvons évoquer les longs métrages réalisés par les chinois sur les conflits à l'instar de *Shaolin Soccer* ou l'on peut apercevoir pendant un affrontement sanglant, une volonté de cessation de guerre brandi par un des protagonistes sous le signe de la débâcle.

¹¹ La précision à faire sur le drapeau blanc est qu'il serait antérieur à la première guerre mondiale; reconnu par la convention de la Haye de 1899. C'est une référence à un éventuel hommage des armées qui se rendaient face à celle du Royaume de France entre 1815 et 1830.

avec un message particulier. Ce message peut être un cri de repli immédiat. En cas de non conflit, son usage était fait pour entériner les décisions prises à l'issue d'un procès.

En sus, le troisième instrument qui jouait un rôle conséquent dans le règlement des différends est la flûte. C'est un instrument traditionnel connu chez les *pàmôm* sous l'appellation de *kabām*. Son histoire remonte au paléolithique où on trouve de nombreuses traces de flûtes faites en une espèce de bois appelé *ndulu*¹². À la fin du XVIII^{ème} siècle, le onzième monarque du *ngù pàmôm*¹³ l'a parfait. C'est à dire que cet instrument était utilisé pour transmettre des messages divers aux guerriers. Il pouvait servir de déclencheur d'hostilité ou de cessation de conflit en fonction du message qu'il véhiculait sur le champ de bataille. En outre, son utilité majeure s'observait en dehors des terrains de guerres. C'est un objet artisanal qui permettait de rassembler les populations du *ngù pàmôm* pour résoudre leur litige dans un cadre défini à cet effet¹⁴.

Il convient de remarquer que le cas sus évoqué trouve son fondement dans le conflit qui a opposé le Sultan Njoya à son notable-conseiller, Ngbetkom Ndombouo entre 1894 et 1898. Cette rixe était inhérente à la succession. En fait, ce dernier avait été très remarquable dans un conflit cinglant qu'il ourdi conte le monarque. Il s'était d'abord soldé par la déroute des troupes royales et plus tard par la défaite du notable et sa mise à mort¹⁵. Une autre remarque a été faite au XVIII^{ème} siècle avec la guerre qui avait opposé le onzième roi de la dynastie *pàmôm* aux Foulbé. À plusieurs reprises cette guerre avait engendré des revers aux guerriers *môm* à la suite de multiples invasions et attaques furtives. Il s'avère qu'en signe de retraite lors de l'ultime offensive qui avait causé l'exil temporaire du roi Monfopa, il a usé de cet instrument traditionnel pour marquer sa volonté de cessation d'affrontement et d'une éventuelle discussion.

¹² Le bois *ndulu* est une ressource de la forêt équatoriale qui a servi à confectionner des caches sexes aux peuples des royaumes de l'Ouest Cameroun. Il était utilisé à plusieurs fins.

¹³ Le *ngù pàmôm* est un ethnonyme usité pour désigner le royaume bamoun

¹⁴ Ce cadre était essentiellement des parloirs où des griefs étaient levés en vue de trouver des solutions. Nous faisons allusions à des instances traditionnelles de résolution de différends tel que le tribunal coutumier.

¹⁵ À ces propos, nous fûmes renseigné que les multiples défaites à cette bataille étaient inhérent aux comportements de son ministre de la défense, qui, au lieu de faire la guerre, faisait l'amour en champs de combat. D'où la déroute on ne peut plus rare qu'a connu l'armée *pàmôm*.



2 – Les techniques préventives du règlement des conflits

Les principales mesures que nous avons identifiées à ce niveau sont entre autres : la négociation, les mariages intercommunautaires et la ruse. Nous entendons par “les méthodes préventives” dans la résolution des conflits, l’ensemble des mesures prises et envisageables dans le seul but de prévenir l’émanation d’un conflit imminent ou latent. De prime abord, la négociation était sans doute le mécanisme de résolution de conflit le plus ancien et le plus répandu. Pour comprendre son sens empirique, il faut se référer à l’orientation que lui donne l’avocat Québécois Jean Yves Briere. Il fait savoir que « la négociation est un mode autonome de règlement des conflits. Elle se distingue du procès en ce quelle est la recherche d’une solution mutuellement satisfaisante pour les parties ¹⁶» traditionnellement, la négociation se résumait à la consultation de l’adversaire pour lui signifier son souhait de cessation d’hostilité afin d’aboutir à un compromis consensuel. Au regard de ce qui précède, nous soulignons qu’elle visait au plus à empêcher de façon subreptice des escalades qui conduisaient très souvent à l’éclatement d’un conflit ouvert entre les protagonistes. Dès lors, il s’agissait d’instaurer un climat serein pour assurer une paix durable doublée d’une cohésion sociale dans les sociétés africaines anciennes. Par ailleurs, l’une des méthodes efficaces de résolution des conflits les plus fulgurants consistait à initier les mariages intercommunautaires pour entretenir les liens d’amitié en opposition au climat d’inimitié. Ce rituel était bien privilégié pour prévenir l’émanation d’un conflit imminent avec les communautés et royaumes voisins. Les protagonistes pouvaient adopter ce type de procédé pour annihiler leur velléité belligérante¹⁷. À ce propos, il y’avait eu chez le peuple Bagangté, des femmes qui étaient venues en mariage chez le roi Njoya. Dans cette veine il y’a eu des femmes Fulbé et Tikar que *Mfon* Njoya eut épousé dans l’optique d’asseoir un renforcement des liens de bon voisinage avec ses vis à vis. Dans ce contexte, le fait que les femmes fulbé vinrent épouser le *Mfon* Njoya était particulier : Cela s’expliquait par le contexte belliqueux le royaume de Banyo et celui du *ngù pàmôm* entretenaient. L’objectif était de passer de cette étape d’inimitié à de nouveaux rapports définis par la tolérance, la pacification, le dialogue franc et le vivre en commun. Ces mariages intercommunautaires sont

¹⁶ J. Briere, “Négociation, cours de la formation professionnelle du Barreau du Québec”, 1990 - 1911, p.18.

¹⁷ S. Ngetkom, « la guerre de Njinka, Hier et Aujourd’hui », inédit, 2008, pp 4-6.

depuis toujours utilisés dans des familles pour les mêmes desseins¹⁸.

En rapport avec cette pratique séculaire, plusieurs princesses du *ngù pàmôm*¹⁹ furent envoyées en mariage chez les voisins considérés comme ennemis. En outre,, *Mfon*²⁰ Njoya dans cette volonté avait estimé qu’il fallait donner l’une de ses filles à l’administrateur Paulignan qui était en poste dans le Royaume. De cette manière, il entendait dissiper toutes les déconvenues entre le pouvoir monarchique et l’ordre colonial en exprimant une volonté de pacification. À partir de 1922, réalisant que l’administration coloniale française lui était hostile, il jugea opportun d’attribuer sa fille *nji Nguokuem* à l’administrateur français de l’époque²¹. Cependant il avait développé ce stratagème pour signifier une main tendue aux responsables de l’administration française. Nous l’entendons comme une invite à vivre ensemble sans affrontement. Ce point de vue est corroboré par l’analyse que pose l’écrivain Hagiographe Samuel Ngetkom, lorsqu’il le qualifie de « sagesse diplomatique forte »²².

De toute évidence, ce qui avait longtemps fait la force et la solidité des familles africaines en général et des *Pàmôm* singulièrement, était le fait qu’elles se retrouvaient autour d’un feu avec des chefs de famille ou des griefs étaient levés. Pendant ce temps des invectives et des critiques étaient faites pour se libérer des rancœurs. Cela s’appelait le *moûo*²³. Les *Pàmôm* se réunissaient toujours autour d’un sage pour « laver le linge sale en famille » et prévenir la manifestation d’un éventuel conflit entre les membres de la famille. Cela se passait également par des griefs qu’on recensait pour y remédier. Il est nécessaire de marteler que cela se passait

¹⁸ Ngetkom, « la guerre de Njinka, Hier et Aujourd’hui »

¹⁹ L’expression *ngù pàmôm* est un ethnonyme qui désigne le Royaume Bamoun, localisé dans la région de l’ouest Cameroun.

²⁰ Le terme *Mfon* est une appellation du Roi en langue des Bamoun.

²¹ Le capitaine Hercule Paulignan à l’aube de son départ du royaume avait laissé cette femme enceinte qui engendra un fils dont il fut demandé à Njoya de le prénommer « Roger ». Ce qui fut fait bien qu’il ait prit l’appellation de Njoya Ibrahim plus tard.

²² Samuel Ngetkom, hagiographe, écrivain et dépositaire de la tradition, Njindare -Foumban, 1 décembre 2018.

²³ Le *moûo* est une pratique culturelle et rituelle propre aux peuples autochtones de *Fëmben*. Elle consistait à se livrer à des libations chez des monarques où la particularité était d’affirmer sa royauté en n’évitant de servir un roi, sous peine de se faire déchoir de ses attributs.



au sein des familles *môm* simples. Dans la famille royale et ceux de ces membres, c'était le même processus : C'est-à-dire que le mode de résolution était similaire. Cependant, il existe une certaine particularité allant de l'appellation de ce type de méthode de résolution des conflits. Lorsque le conflit se passe au sein de la famille royale *pâmôm*, on parle de *Njàh*²⁴.

En remontant le temps, l'histoire nous renseigne sur une méthode diplomatique et dissuasive aussi ancienne notamment la ruse. Elle a considérablement été incarnée par les sociétés africaines pour parvenir à des fins diverses. Elle se place également au cœur de la stratégie de résolution contemporaine dont l'Afrique pourrait se servir pour son émancipation concrète²⁵. Chez les *pâmôm* de l'ouest Cameroun, la ruse comme méthode de prévention des conflits fut incarnée par le *Mfon* N'share Yen. Pour mieux comprendre cette assertion, soulignons qu'il abandonna sa capitale de *Njimom* pour s'étendre davantage, il entreprit de ne plus mener de combat. Dès son entrée à *Fëmben*. Au lieu d'user de sa force militaire et de son influence pour soumettre par force les peuples autochtones, on note qu'il avait plutôt envisagé la voie diplomatique basée sur la ruse²⁶. Cette propension à la diplomatie lui avait permis de gagner sa place au-dessus des rivalités latentes ayant cours à *Fëmben*, la capitale du *Ngú Pâmôm*. Le plus fort instant de cette stratégie est arrivé au moment d'une visite diplomatique que payait N'share Yen à son hôte pour célébrer l'unité et le vivre ensemble, il lui tendit un piège au cours des libations et des réjouissances. Il s'agissait d'une festivité exhibitionniste pendant laquelle, les monarques se livraient à des se faisaient servir à boire par l'intermédiaire des notables accompagnateurs. Nul souverain n'était habilité à servir la coupe d'un autre.

²⁴ Cette expression en français renvoie à la tardivité de la nuit. Cela traduit en effet le moment propice qui était privilégié pour mettre sur la table les problèmes manifestes et latents en vue d'en débattre pour arriver à un consensus.

²⁵ Cette stratégie, si absolument exploitée, serait un moyen aux états africains victimes des forces d'occupation étrangère à diversifier et à redéfinir leur cadre de coopération. Dans ce contexte, ils pourraient rompre toute coopération militaire avec des partenaires qui entretiennent la stabilisation du continent africain, et, en se créant des partenariats plus profitables, pouvant procurer une stabilité sécuritaire, économique et politique. En rapport avec ce cas, le Centrafrique a dû recourir à un partenariat militaire russe qui a pris de court son ex puissance coloniale qui se rend compte chaque jour de son illusion de domination impérialiste dans son ex pré carré.

²⁶ *Mfon* Nchare dut se résoudre à de simples négociations pour asseoir sa force face aux peuples autochtones retrouvé sur place notamment les *pa'lâm* et les *Pa mbèn*.

Auquel cas il serait devenu subalterne du monarque suivi de sa déchéance solennelle et de son isolement pour contrecarrer une éventuelle représailles. Dans cette démarche, il réussit à faire servir sa coupe par son hôte, un monarque souverain connu sous l'appellation de *mfon mfoualoum*. Dans les faits, cette méprise consacrait inéluctablement la domination de N'share sur l'étendue territoriale dont il devrait avoir totalement la charge.

Par ailleurs, N'share aurait pu imposer la langue tikar aux peuples qu'il trouva sur place à travers la guerre. Toute chose à laquelle il s'était abstenu pour mettre éventuellement en branle son art diplomatique. La langue tikar à ce moment était celle articulée par sa troupe de fugitifs²⁷. Ce dernier s'était mis à l'étude de la langue « *shüpamôm*²⁸ » pour s'accoutumer aux us et pratiques autochtones. En clair, il se serait mis à l'école de l'apprentissage pour dénicher toutes les supercheries qui vraisemblablement lui pouvait être préjudiciables et de ce fait, menacer les membres de son ethnie. À travers cette stratégie, les *Pâmôm* n'étaient jamais venus à un affrontement armé avec les voisins. Ensemble, ils étaient contraints à se partager le pouvoir avec un nouveau contexte de gouvernance politique. Ceci dans la mesure où les rois *Pa'lâm* et *Nka'a mbèn* après leur déchéance étaient devenus des *ponfon* ou « fils du roi » dont le pouvoir et les grandes décisions sont l'apanage du pouvoir central avec *Fëmben* comme cœur de la nouvelle capitale du Royaume.

3 – Le règlement du conflit par le tribut et le compromis domaniaal

Cette approche était l'une des techniques agissantes de résolution des conflits armés. Elle se résumait au commerce des échanges de tribut dont se livraient les protagonistes. L'élément de puissance qu'on note ici est le butin que se font les armées après les guerres. Ces biens sont de l'ordre des esclaves et des richesses domaniales. Ces esclaves venaient généralement des villages environnants ou soit, issus des expéditions guerrières d'outre-mer. Ces propriétés constituent un levier de marchandage, de négociation, et de compromission en toute circonstance.

²⁷ Cette troupe de fugitif est constituée de Nchare Yen, fondateur du royaume, de 6 de ses frères et de la reine mère appelée Yen. Ces derniers sont partis du royaume de *Nkimi* dans l'actuelle région de l'Adamaoua au Cameroun. Ils fuyaient pour échapper à la colère du nouveau successeur, décidé à punir ses contestataires.

²⁸ La langue *shüpamôm* est la langue locale du peuple Bamoum, encore appelé les *pâmôm*



Venons-en à la participation des captifs et des fiefs dans la résolution des conflits. D'emblée, Il faut souligner avec insistance que les prisonniers avaient une manière particulière d'être traité. Lorsqu'ils se montraient dociles après la capture, ils étaient considérés comme des fils de la famille *pâmôm*. Lorsqu'ils ne représentaient plus une menace, ils étaient traités sans brutalité. Par contre il arrivait que certains prisonniers de guerre représentent de réels dangers. Pendant ce temps ils étaient ultimement conduits et invités à faire allégeance au souverain *môm*²⁹. Celui-ci le faisait mettre à mort par strangulation sur la cloche à double gong ou le contraignait à l'asile du moment où ils reflétaient un précieux objet d'échange en cas de crise majeure³⁰.

L'histoire orale du *ngù pâmôm* nous renseigne qu'en prélude à un conflit, les parties pouvaient s'entendre à développer le commerce plutôt que de se livrer à des affrontements *perditiongènes*. À ce propos, le récent différend qui opposa le « père du roi » Ngbetkom Ndombouo et le Mfon Njoya avait incité le souverain à mener une diplomatie dans une volonté de détente voire de désescalade. En effet, il avait invité les Foulbé du Nord, précisément de Banyo à lui porter secours. Soucieux de rallier la capitale *môm* à leur territoire, les foulbé ne manquaient guère de saisir l'occasion de mettre ce plan en exergue. Les tensions s'étaient abaissées lorsque les deux peuples eurent accentué les échanges commerciaux. Nous l'expliquons par le développement et le renforcement de leur collaboration en termes de commerce d'esclaves au profit des marchands venant du Nigeria.

Des récits du Mfon Njoya cité par certains chercheurs³¹ renseignent que les deux royaumes s'informaient mutuellement sur des offres en objet d'échanges et s'associaient éventuellement pour renforcer leur hégémonie commerciale dans la région. C'est fort de ces rapports qu'après l'intervention des Fulbés dans la capitale *Fëmben*, les *pâmôm* restaient craintifs d'un éventuel conflit qu'offrirait la situation qui prévalait dans le pays.

Dans *Histoire et coutume des Bamoum (libonar oska)*, Njoya Ibrahim souligne qu'il avait « gâté » ses voisins pour les remercier de leurs forts soutiens pendant la déroute que frôlait son pays. Ces présents, qui selon

Samuel Ngbekom, hagiographe, était destiné à compromettre toute tentative de reprise d'un nouveau conflit tant craint par les *pâmôm*. Parmi les présents, il a mentionné d'abord que les Fulbé après la victoire, décident de ramener avec eux des prisonniers de guerre. Ils devaient plausiblement faire l'objet de commerce. Alors que que les *pâmôm* n'acceptaient pas ouvertement³². Le souverain fit arrêter les *pâmôm* qui s'étaient opposés à cette volonté qui était stratégiquement pensé pour dissuader des vellétés inconnues du potentiel ennemi. Environ une dizaine de guerrier furent saisi et mit à mort. Si cela n'avait pas été fait, les Foulbé se seraient retournés probablement contre lui et lui aurait fait la guerre. Ce geste fut salvateur et écarta tout nouveau conflit. Certainement ces derniers auraient été vaincus car il n'avait plus d'armes et plusieurs étaient encore à la recherche des partisans du notable frondeur, Ngbetkom.

Pour résoudre ce litige latent, le souverain leur offrit quatorze pointe d'ivoires, cent soixante mille noix de kola, cent quarante-trois jarres d'huile, sept femmes, cinquante une chèvre et deux cent quatorze sacs de sel et beaucoup d'autre objets non moins importants³³. Ces présents étaient destinés à réduire le risque d'un nouvel affrontement qui se dessine entre les alliés au sujet de quelque prébende. La technique de Njoya à contribuer à éviter une nouvelle guerre. Il a prévenu avec du butin de guerre issus de la bataille de *mangà*. Cette méthode avait révélé son efficacité car elle avait évité un affrontement direct. Bien que toutes ces gratifications ont été récupérées en cours de chemin retour par des hommes de Njoya³⁴. Ceux-ci vinrent tendre une embuscade pour récupérer tous les biens. Par ailleurs, le souverain envoya un émissaire signifié au Lamido Oumarou de Banyo que c'était un acte posé par les membres résiduels de la fraction rebelle de Ndombouo. Toute assertion qui reste à vérifier connaissant la force des intrigues dans laquelle les *Pâmôm* excellent. Les vellétés de conflit étaient définitivement amenuisées que par le concours de l'arrivée des Allemands dans le royaume le 6 juillet 1902. Une présence qui prohibe tout affrontement intercommunautaire.

En adition à ces mesures visant la désescalade ou la cessation des conflits, le compromis domaniale n'était pas en reste. Dans les sociétés africaines anciennes, le dénominateur commun qui scellait l'influence et l'hégémonie d'un royaume sur les autres se trouvait être

²⁹ Cette expression de la langue *shüpamôm* désigne le singulier de Bamoun

³⁰ À ce propos, les chefs de communauté ou encore des roitelets était généralement capturées et préservés pour faciliter le troc en cas de négociation.

³¹ A. Pevetmi, "l'armée royale bamoun : du Règne de Njoya à son exil (1884-193)", Mémoire de Master, Département d'histoire, Université de Yaoundé I, 2017. p.98.

³² I. Njoya, *Histoire et coutume des Bamoum*, (traduction du pasteur Henri Martin), série population n°5, Mémoire de l'IFAN Cameroun, 1952. p.117.

³³ *Ibid.* pp.104-105.

³⁴ *Ibid.* p.124.



l'étendue territoriale. À notre avis, il s'avère que d'énormes difficultés rendaient sa gestion compliquée. Par conséquent ses limites étaient très régulièrement mal connues, augmentant de manière considérable le risque permanent d'invasion. À ce niveau, Mouctar Bah distingue les catégories d'invasion susceptibles d'alimenter des guerres. À cet effet, il pose une analyse heuristique sur l'existence beaucoup plus des guerres lignagères, des guerres d'État, des guerres de conquêtes, des guerres de résistance, des guerres civiles, des guerres de succession, des guerres pour le butin, des guerres pour l'honneur, des guerres à caractère idéo-religieux qui pourraient être consécutives à l'étendue territoriale³⁵.

Dans le cas des guerres civiles par exemple, le domaine foncier participait résolument à la dissipation des velléités conflictuelles. Il arrivait que de vastes territoires domaniaux soient cédés à l'adversaire pour la désescalade des tensions. Cette mesure s'appliquait tant pour les conflits armés d'outre-mer que pour des conflits fratricides. Dans le cadre des frictions intestines, des concessions étaient généralement faites aux belligérants. Dans la même veine, il faut revenir plus en arrière pour marteler que la terre avait joué un rôle indispensable dans l'endiguement des hostilités dans le processus de fondation du *ngù*. Il va s'en dire que les autochtones de la vieille ville de *Fëmben* ont dû recourir à l'abandon de leurs terres pour éviter une guerre meurtrière entre la communauté envahissante et celle installée depuis lors.

Les *Mfon Pa'ləm*, et *Pà Mben* étaient rentrés dans un compromis foncier involontaire face à la menace permanente de la supériorité militaire *N'sharienne*³⁶. En premier le roi *Pa'ləm* fut vaincu stratégiquement après avoir pris part à une cérémonie rituelle conspirative. À l'issue de cette froide débâcle, la seule condition pour exister dorénavant face au nouveau chef était d'abord d'accepter de lui rester loyale et enfin céder son domaine. Ainsi, pour matérialiser la volonté du dominateur, le *mfon pa'ləm* se retira sur ordonnance royale à quelques kilomètres du territoire annexé. Il demeura fidèle et loyal au monarque *môm*.

À cet effet, le chef déchu était comme un pantin aux yeux de ses voisins à l'occurrence *mfon Mfoualəm* et *mfon Pà Mben*. En outre ce récit peut être perçu dans plusieurs sens. On peut également le comprendre en pensant que le premier *Mfon pàmôm* dut accepter de vivre avec ses rivaux à proximité pour prévenir un

conflit imminent et latent. Nous osons croire qu'il était certainement à bout des affrontements armés sanglants sous le poids de l'âge et l'usure du temps sur sa notoriété. D'autre part, ce que l'histoire ne nous apprend pas que c'est *N'share* qui aurait cédé de la place autrement en octroyant à ses concurrents de vastes espaces domaniaux à des kilomètres du cœur du royaume ; des zones qui étaient toutefois inoccupées et pas habitées.

En exilant les deux potentiels ennemis directs, *N'share* voudrait tout de même assurer ses arrières en les convainquant de la possibilité d'un vécu ensemble sans heurts en acceptant volontairement de perdre. Les roitelets auraient été convaincus dans l'assurance de la continuité de leur règne de chef pour toujours, mais avec un moindre impact. En effet, ils avaient pensé à un moment donné qu'il deviendrait *Mfon* ou Roi, car bénéficiant d'une autorité obligeante envers leur peuple qui leur vouait une loyauté sans faille. Cependant l'illusion ne fut pas sauve. La déception de constater que la perte de leur autorité était dorénavant une réalité qui avait pris rapidement le pas sur les frustrations tant chez les peuples que leurs dirigeants. Néanmoins, il était mis sur pieds d'autres mesures pour mettre fin aux conflits dans les sociétés africaines tels que la cession du butin.

En dernière analyse, le butin de guerre était généralement troqué contre la garantie d'une stabilité. Ces échanges sont accentués par le développement de la traite des esclaves. Le réseau commercial fut dense. C'est l'un des piliers des conflits dans les sociétés médiévales africaines. Plus on est puissant et conquiert des territoires ennemis, plus on a la possibilité d'en faire des esclaves et par conséquent se faire des dividendes. Ces dividendes servaient au développement du circuit économique, gage d'un succès retentissant et d'une affirmation évidente de la supériorité. Le royaume *môm* ne faisait pas exception à cette règle. Il avait su développer une partie de sa prospérité sur la vente des esclaves. Ce commerce alimentait un grand réseau commercial allant du *Ngù Pàmôm*, de l'Adamaoua jusqu'au Nigeria. Il se faisait aussi sur la côte du Cameroun à travers des commerçants qui partaient de ces régions pour s'approvisionner à l'Ouest du pays³⁷.

³⁵ Bah, "Architecture militaire traditionnelle", p.17.

³⁶ Le qualificatif « n'sharienne » est issu du substantif *N'share*, qui est le monarque fondateur de la dynastie bamoun vers 1394. Son usage renvoie aux prouesses et à la vision du pouvoir qui lui était propre.

³⁷ Pour appuyer cette assertion, nous en voulons pour illustration l'esclave nommée Ndane qui fut vendu par le royaume au roi douala. Il a été un personnage décisif dans l'établissement des relations futures entre les chefferies du Cameroun à l'instar du *Ngù Pamom* et la chefferie douala. Il a été l'un des émissaires du roi Manga Bell dans le *Ngù Pamom* lorsque les Allemands arrivèrent au Cameroun, puis accaparèrent les terres locales.



En réalité, les esclaves *môm* qui étaient fait au cours des expéditions militaires se voyaient échangés, soit vendus. Pour calmer quelques fois les hostilités et les résistances, les ennemis du royaume envoyaient des soldats aux monarques *pâmôm* pour les convaincre de leur volonté de vivre en parfaite entente. Cela s'est vécu au milieu du XVIII^{ème} siècle pour prévenir la guerre contre les Bali Kumbat. En outre, cette méthode fut telle que nous l'avons souligné, mis en exergue par le *mfon* Njoya pour dissuader les Foulbé de leur livrer une guerre sans merci. Cette méthode avait été une excellente voie d'amélioration des rapports entre les États précoloniaux. Cette tradition est fort belle employée de nos jours lorsque les États arrivent à recevoir des hôtes. Ils leur remettent des objets symboliques. On peut comprendre aisément que ce n'est pas dans le même contexte que cela est fait. Cette vieille pratique a été reprise visiblement dans le sens la pérennisation de bons rapports entre les peuples³⁸.

[III] CONCLUSION

En somme, il n'existe pas de résolution de conflits sans conflits. De même, la solution apportée à un conflit implique de manière évidente une stratégie de prévention de celui-ci. À cela nous ajoutons le corolaire immédiat qui serait l'assurance d'une paix durable dans un environnement moyenâgeux propice aux batailles de leadership. Ces diverses techniques ont vraisemblablement inspiré plusieurs États dans le processus de mise sur pied des armées modernes. Il n'en demeure pas moins que l'histoire militaire de l'Afrique offre des spécificités considérables. De ce qui précède, nous pouvons soutenir que le rituel de règlement des conflits susmentionné est le creuset de la quasi-totalité des mesures de résorption et de désescalade en temps de conflits connues dans le sillage des guerres contemporaines.

[IV] REFERENCES

³⁸ Dans cette rubrique, il est nécessaire d'ajouter que le roi Njoya dut échanger des sujets pour apaiser les dissensions. Il a fait en donnant sa fille en mariage à un administrateur colonial français Hercule Paulignan en 1922.

Bah, M.T., "Architecture militaire traditionnelle en Afrique de l'Ouest du XVII^{ème} siècle à la fin du XIX^{ème} siècle" in *défense, stratégie et Relation Internationales*, Paris, l'Harmattan, 2012.

www.nouvellesociologie.over-blog.org/ article-résolution-des-conflits-méthodes-et-moyens.

Briere, J., "Négociation, cours de la formation professionnelle du Barreau du Québec", 1990– 1911

Mauss, M., "Interprétation d'un phénomène social total : le bolchevisme" in *revue européenne des sciences sociales*, 1996.

Mefieuh Meido, H., *Entre angoisse et l'arbre de paix : les Meugnissies bamiléké du Cameroun*, Helios, Genève, 1992.

Njoya, I., *Histoire et coutume des Bamum*, (traduction du pasteur Henri Martin), série population n°5, Mémoire de l'IFAN Cameroun, 1952.

Pevetmi, A., « l'armée royale bamoun : du Règne de Njoya à son exil (1884-193), Mémoire de Master, Département d'histoire, Université de Yaoundé, 2017.

A PROPOS DE L'AUTEUR

PEVETMI PEGHOUMA est actuellement Doctorant en Histoire des Relations Internationales à l'Université de Yaoundé I, avec pour principal centre d'intérêt l'histoire militaire, la prévention et la résolution des conflits. Il prépare une thèse de Doctorat PhD sur « Les conflits armés et l'architecture militaire traditionnelle de l'armée *pâmôm* entre le XVIII^{ème} et le XX^{ème} siècle », avec pour penchant la castramétation et la polémologie





Check for updates

ORIGINAL RESEARCH PAPER / ARTICLE ORIGINAL

ESPACES URBAINS ET GESTION DES DECHETS MENAGERS A DOUALA IVÈME (CAMEROUN)

BIYO MBANG FERNANDEZ

Département d'Anthropologie, Université de Douala, Cameroun

Reçu/Received on: 10-July-2021; Évalué/Revised on: 15-september-2021; Accepté/Accepted on: 23-september-2021;
Publié/Published on: 30-December-2021

Corresponding author: Email: culture_developpement@yahoo.fr

RESUME

La présente contribution intitulée Espaces urbains et gestion des déchets ménagers à Douala 4ème (Cameroun) traite du problème de l'insalubrité dans la ville de Douala en général et à Douala 4ème en particulier. Il s'appuie sur le constat que les populations de Bonabéri jettent les déchets ménagers sur la voie publique ; même les places publiques servent parfois de dépotoirs de déchets ménagers qui dégagent des odeurs nauséabondes nuisant ainsi à la santé. Face à ce constat, nous nous sommes posé la question de savoir : comment les populations de l'Arrondissement de Douala 4ème se représentent les espaces urbains ? L'hypothèse proposée défend l'idée selon laquelle les populations de l'Arrondissement de Douala 4ème se représentent l'espace public comme une « grande voirie » et comme la propriété exclusive de l'Etat ; et l'espace privé comme l'espace qui doit bénéficier d'action gratifiante en termes d'assainissement. Notre objectif est de comprendre la manière dont les populations de l'Arrondissement de Douala 4ème se représentent les espaces urbains. Les techniques qualitatives dont l'observation directe, l'entretien informel, l'entretien semi-directif ont été utilisées pour la collecte des données. Elles nous ont permis d'appréhender la réalité des activités quotidiennes de gestion des déchets ménagers par les populations, tant dans l'espace privé que dans l'espace public, mais aussi de connaître les représentations que ces populations se font des espaces urbains. Les résultats de cette recherche montrent que l'imaginaire des populations considère l'espace privé comme un lieu qui doit toujours être propre et l'espace public comme un "espace étranger" ; comme un vaste dépotoir ou une « grande voirie » pour reprendre l'expression courante populaire. L'on comprend donc pourquoi les déchets ménagers parsèment Bonabéri. Pour l'Etat, l'espace public n'est pas étranger à la population comme elle l'imagine, c'est un espace avec lequel elle doit nouer des liens d'affectivité afin que sa gestion lui incombe aussi. Car, l'Etat se représente l'espace public comme un patrimoine commun.

Mots Clés : déchets ménagers, gestion des déchets, espaces urbains, environnement, Douala.

ABSTRACT

The present contribution entitled Urban Spaces and Household Waste Management in Douala 4th (Cameroon) deals with the problem of unsanitary conditions in the city of Douala in general and in Douala 4th in particular. It lies on a report that the populations of Bonaberi throw household waste on public roads; even squares sometimes serve as garbage dumps of household waste which clear foul smells so damaging the public health. Considering this, we asked ourselves the question to know: how the populations of Douala 4th district represent urban spaces? The proposed hypothesis defends the idea that the populations of the 4th arrondissement of Douala represent the public space as a large road and as the exclusive property of the State; and private

space as the space that must benefit from rewarding action in terms of sanitation. Our objective is to understand how the populations of the 4th arrondissement of Douala represent urban spaces. The qualitative techniques, among which the direct observation, the informal interview, the semi-directive interview have been used for the data collection. They allowed us to arrest the reality of the daily activities of the management of household waste by the populations, both in the private spaces and in the public spaces, but also to know the representations that these populations are making of urban spaces. The results of this research show that the imagination of the populations considers the private space as a place which must always be clean and the public place as a “foreign space”; as a vast garbage dump or a “big public road network” to resume the common popular expression. We thus understand why Bonaberi is full of household waste. For the State, the public space is not foreign to the population as she imagine it, it is a space where she has to form ties of affectivity so that its management also falls to her. Because, the State thinks that public place is a common heritage.

Keys words: household waste, waste management, urban spaces, environment, Douala.

[I] INTRODUCTION

La gestion des déchets ménagers solides est un défi majeur pour Douala en général et pour Douala 4ème en particulier. Au regard de l'accumulation d'énormes quantités de déchets qui constituent jusque-là une source de pollution, la ville de Douala est considérée comme la "capitale économique". L'urbanisation accélérée et la démographie galopante qu'a connue Douala ont participé à la mise en péril des ouvrages d'assainissement construits par les pouvoirs publics. De même, la production des déchets s'est accrue et les pouvoirs publics sont dépassés et ne parviennent plus à assurer efficacement leur collecte des déchets. Les habitants de Douala sont passés de 260 000 habitants en 1970 à 478 000 en 1976 pour atteindre 2 600 000 habitants en 2007 ; sur la base de certaines projections, la ville devrait atteindre 5 voire 7 millions d'habitants en 2030 (Olinga Olinga, 2014). La population urbaine par arrondissement augmente au fur et à mesure que les années se succèdent comme l'on peut le constater dans le tableau 1. Le volume des déchets ménagers par mois qui parsèment quelquefois la capitale économique commence à atteindre des proportions inquiétantes. Près de 44.400 tonnes de déchets ménagers sont enregistrées chaque mois dans cette ville selon des chiffres de l'entreprise Hygiène et Salubrité du Cameroun (HYSACAM). Les quantités d'ordures produites par les ménages ont donc explosé, proportionnellement à la croissance démographique. Elles sont passées de 438 000 tonnes/an en 2002 à 532 800 tonnes/an en 2017.

Tableau 1 : Population urbaine par arrondissement et projections

Arrondissement	Population		Taux de croissance	Projection	
	1987	1998		2005	2017
Douala 1	154 369	236 330	3, 94%	309 899	456 420
Douala 2	152 304	246 800	4, 40%	335 543	520 385
Douala 3	323 867	436 869	3, 30%	583 024	808 222
Douala 4	65 431	189 000	10, 10%	371 211	973 686

Douala 5	130 000	296 647	7, 70%	501 472	1 061 624
Manoka	8 500	20 000	1, 90%	34 475	28 998
Total	834 471	1 452 646	/	2 135 624	3 849 335

La question de la gestion des déchets ménagers dans les espaces urbains à Douala en général et à Bonabéri en particulier, depuis un certain temps alimente les débats, car celle-ci représente un grave problème environnemental et de santé publique, contribuant à une dégradation dangereuse des conditions de vie des populations. En effet, l'Arrondissement de Douala 4ème est de plus en plus sous l'emprise des déchets ménagers produits par leurs populations. Les caniveaux préalablement conçus pour le drainage de l'eau sont pour la plupart obstrués par les déchets ménagers que les populations y déversent. Ces comportements pourraient traduire l'incivisme des ménages et leur insouciance vis-à-vis des conséquences inhérentes à leurs actes. En outre, les populations n'ont pas de sens de responsabilité collective sur l'espace public vis-à-vis de déchets ménagers. Aujourd'hui, la gestion des déchets ménagers dans l'Arrondissement de Douala 4ème s'impose comme une priorité pour les responsables urbains, élus locaux et professionnels de la gestion de la ville. Les questions de santé publique restent au cœur de la problématique de gestion des déchets (pollution des eaux et de l'air). Elle s'impose aussi comme une priorité environnementale à part entière et un dossier économique. Le développement rapide de l'urbanisation de cet arrondissement laisse souvent celui-ci démuni face à l'ampleur du problème de la prolifération des déchets ménagers. La question que l'on est tenté de se poser est celle de savoir si la prolifération de ces déchets dans l'espace public est due aux défaillances des services publics, au manque de planification urbaine, aux représentations que les populations se font des espaces urbains.

[II] MÉTHODOLOGIE

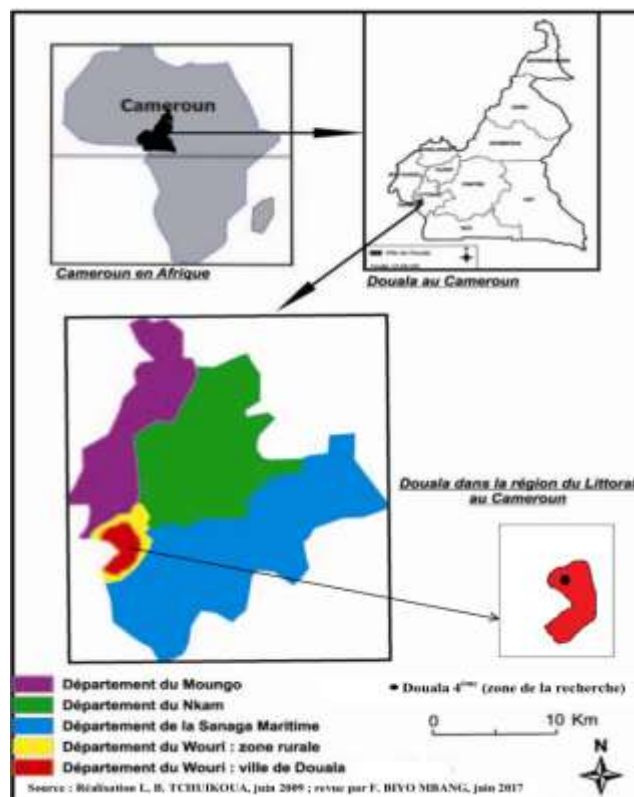
1.1. Présentation de la zone d'étude

L'Arrondissement de Douala IV^{ème}³⁹ dont le chef-lieu est Bonabéri englobe le canton Bellè Bellè, des pêcheries ou îlots et des grands quartiers peuplés.

³⁹ L'Arrondissement de Douala IV^{ème} est une unité administrative créée en 1972 par décret présidentiel N° 22/ 72 du 7/ 3 / 72.

Pendant la période coloniale, Bonabéri était compris dans la région du Wouri qui était administré par un chef de région.

Le canton Bellè Bellè comprend les villages autochtones suivants : Bonassama, Bonaminkano, Bonambappè, Bojongo, Sodiko, Bonendalè I, Bonendalè II, Djebalè I, Djebalè II, et les pêcheries ou îlots nommées : Bikokono, Ngombè, Munja Komba, Moukoko, Wongué, Dou- la- poka, Nyangoudou, Poka I, Poka II, Tende cap Cameroun, Dongo, Koooh I, Koooh II, Moukala tandu, Kongué, Buma, Ngoti Dahomey, Sio Sio I, Sio Sio II, Mougangué, Conconet, Bwappé I, Bwappé II, Touki, Poka III, Nguelabeny, Komba, Ejueka, Sandji, Dibo, Bessusukudu, Manoka⁴⁰. Les grands quartiers populaires sont : Mambanda, Grand Hangar, Ngwelè, Nkomba, Béssèkè, Ndobò, quartier Bilingue. Bonabéri est situé à l'Ouest de la ville de Douala. Il est limité au Nord par la crique de Bomono, au Sud par la crique du Moungo, à l'Ouest par le village Minkwélè et à l'Est par le fleuve Wouri et l'île de Djebalé. Le fleuve Wouri isole le quartier Bonabéri de la partie de Douala située sur la rive gauche, ce qui fait de Bonabéri une presqu'île (Figure 1). Le cadre offert à la vie dépend essentiellement du mode de vie et des activités des populations.



Source :Tchuikoua (2010)

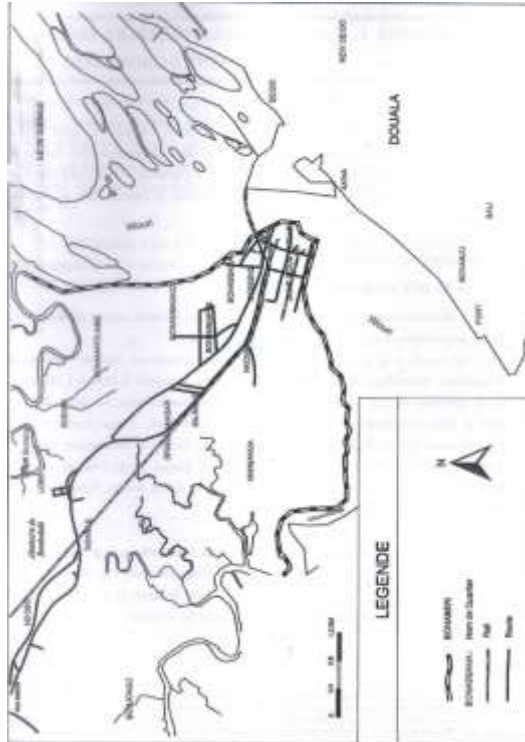
Fig. 1 : Localisation de l'Arrondissement de Douala 4^{ème}

1.2. Délimitation spatio-temporelle et épistémologique du sujet

Pour conduire notre enquête, nous avons au préalable retenu l'Arrondissement de Douala 4^{ème} (Bonabéri). Ensuite, nous avons choisi quatre (04) quartiers en tenant compte des différences au niveau de leur standing à savoir : un quartier de moyen standing (Bonassama), deux quartiers de bas standing (Nkomba et Bonaminkano) et un quartier précaire (Mambanda). Notre choix a porté sur ces quartiers ayant des niveaux de standing différents parce que, nous voudrions savoir si la gestion des déchets ménagers dans ces différents quartiers se fait de la même manière. Notre enquête s'est limitée dans ces quatre quartiers compte tenu de nos moyens. Nous avons mené des enquêtes sur le terrain entre février 2016 et juin 2017. Nous avons choisi un cadre théorique pour analyser et interpréter les données de terrain. Nous nous sommes appuyé sur la théorie interactionniste symbolique, l'ethnométhodologie et la théorie de l'imaginaire collectif pour construire

⁴⁰ L'Île de Manoka située au large du petit port de pêche de Youpwe à quelques minutes de Douala a été érigée en chef-lieu de l'Arrondissement de Douala IV^{ème} par décret présidentiel N° 2007/115 du 23 Avril 2007, portant création de nouveaux Arrondissements au sein de certains départements. Cet Arrondissement regroupe une vingtaine d'Îles constituées en campement de pêcheurs.

notre cadre théorique. Bien que notre cadre théorique nous ait permis de donner sens, anthropologiquement parlant, aux données collectées sur la manière dont les déchets ménagers sont gérés dans les espaces urbains, il faut cependant dire que d'autres approches théoriques ; ou mieux encore d'autres cadres théoriques utilisés dans le même contexte pour analyser et interpréter les données pourraient certainement aboutir à d'autres résultats. En outre, les recherches futures conduites sur d'autres sites et associées à d'autres disciplines pourraient nous fournir d'autres informations.



Source : Nguembou Tchagop (2007)

Fig. 2 : Localisation des quartiers d'enquête à Douala 4ème.

1.3. Le cadre théorique

La saisie de tout phénomène social passe par la construction préalable dudit phénomène. M. Grawitz (2001 :62) cité par Valentin Ngouyamsa (2006) en exprime la nécessité lorsqu'elle affirme que « la nécessité de l'expérience est saisie par la théorie avant d'être découverte par l'observation ». Compte tenu de cette nécessité, notre recherche intitulée

Espaces urbains et gestion des déchets ménagers au Cameroun : le cas de l'Arrondissement de Douala 4ème prend appui sur trois théories anthropologiques à savoir : l'interactionnisme symbolique, l'ethnométhodologie et la théorie de l'imaginaire collectif. Dans le présent travail de recherche, les choses sont les espaces urbains (privés et publics). Nous nous sommes intéressé au sens caché des pratiques des acteurs sociaux en matière de gestion des déchets ménagers dans les espaces urbains (privés et publics), en mettant l'accent sur le changement, les mutations, les contradictions dues aux différents imaginaires collectifs ; au sens que les espaces urbains ont pour les acteurs sociaux, tout en nous appuyant sur les méthodes pratiques de savoir ordinaire permettant aux acteurs sociaux de gérer leurs déchets ménagers dans les espaces urbains. Pour se saisir des représentations que se font les populations des espaces urbains dans l'Arrondissement de Douala 4ème, nous avons fait recours à l'analyse interactionnisme symbolique de H. Blumer. L'analyse interactionniste symbolique est une approche qui stipule que, c'est nous-même qui construisons les significations de nos actions et du monde à l'aide de symboles signifiants partagés. Elle est toujours enracinée sur des études de terrain et sur l'observation de comportements concrets.

1.4. L'échantillon de la population enquêtée

Notre population enquêtée a été constituée de deux groupes à savoir : les ménages et les personnes ressources. Notre échantillon est fixé à quarante-trois (43) individus, reparti tel trente-cinq (35) ménages des quartiers Bonassama, Nkomba, Bonaminkano et Mambanda en prenant en compte la position des uns et des autres (il s'agit des individus positionnés près des cours d'eau, des points de collecte, de la route, etc.) d'une part et d'autre part de huit (08) personnes ressources publiques et privées intervenant dans le domaine des déchets ménagers. Les personnes ressources rencontrées occupaient des places importantes dans leur structure. Elles étaient bien outillées pour nous fournir des données qualitatives nécessaires à une bonne compréhension et permettant l'analyse d'une quelconque situation. Les personnes ressources interrogées sont les suivantes : Un (01) personnel (chef service d'hygiène) de la Délégation Régionale de l'environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (DREPDED), Un (01) personnel (chef service d'hygiène) de la CUD, Un (01) personnel (chef service d'hygiène) de

la Mairie de Douala 4^{ème}, Un (01) personnel (Responsable des Opérations en Charge de la Collecte) à HYSACAM, Un (01) personnel (le chef projet responsable Bureau Douala) à la Fondation Camerounaise de la Terre Vivante (FCTV), Deux (02) personnels (le Secrétaire général) JVE Cameroun et (la Coordinatrice) JVE Douala, Un (01) personnel (le Président du Comité de Développement du quartier Nkomba).

1.5. Les techniques de collecte et d'analyse des données

Il s'agit des outils et des instruments de collecte des données.

- Les outils de collecte des données : Les outils que nous avons utilisé ont été le stylo à bille et un cahier qui nous ont permis de prendre des notes lors des entretiens ; un téléphone portable avec lequel nous avons fait des enregistrements et filmer les déchets ménagers qui parsèment l'arrondissement de Douala 4^{ème}.
- Les instruments de collecte des données : dans le cadre de notre recherche, les instruments de collecte de données sont constitués de : l'étude documentaire, l'observation directe, l'entretien informel et l'entretien semi-directif.
- L'étude documentaire : La collecte d'archives documentaires peut être tenue pour un point essentiel de beaucoup de recherches sociologiques et une méthode à mettre en œuvre dès le début, avant même le séjour sur le terrain (J.-C. Combessie, 2003 :13). La documentation accessible sur notre sujet de recherche nous a mieux situé et a suscité en nous avec plus de sûreté certaines informations. En outre, elle nous a fourni une diversification des éclairages.
- L'observation directe : L'observation directe est celle où le chercheur procède directement lui-même au recueil des informations, sans s'adresser aux sujets concernés. Elle fait directement appel à son sens de l'observation (R. Quivy et Luc Van Compenhaudt, 2006 :151). Grâce à cette technique, nous avons procédé à l'observation des activités quotidiennes de gestion des déchets ménagers par les populations, tant dans les espaces privés que

dans les espaces publics. Elle nous a permis aussi de constater l'ampleur des déchets ménagers produits par les populations de Douala 4^{ème}, d'observer les gestes et les attitudes des individus vis-à-vis de la gestion des déchets ménagers, surtout dans les espaces publics.

- L'entretien informel : Nous avons utilisé cet instrument et il a fourni des données qui nous ont permis de connaître les différentes personnalités des personnes interrogées. Car, les personnes interrogées ne savaient pas qu'elles étaient soumises à des enquêtes. La manière dont les individus gèrent les déchets ménagers dans les espaces urbains dépend aussi de leur personnalité. Nous avons lancé des débats sans attirer l'attention des participants sur notre sujet de recherche.
- L'entretien semi-directif : l'entretien semi-directif nous a permis de connaître en profondeur les représentations que les populations de Douala 4^{ème} se font des espaces urbains. Nous avons administré un guide d'entretien semi-directif spécifique à chacune de la population enquêtée. Ce sont les ménages ; la CUD ; la Mairie de Douala 4^{ème} ; l'entreprise HYSACAM ; l'ONG FCTV, l'ONG JVE et le Comité de Développement de Nkomba. Grâce à cet instrument, nous avons donné la latitude aux informateurs, sans toutefois qu'ils s'éloignent du sujet, de s'expliquer librement et donc de pouvoir fournir une masse d'informations plus ou moins riches à notre égard.
- Les techniques d'analyse des données : nous avons privilégié l'analyse interactionniste symbolique, parce que, nous avons collecté des données essentiellement qualitatives. Ainsi dans un premier temps, nous avons procédé au dépouillement des données, puis à l'organisation des idées selon la convergence des sens ; ce qui nous a permis de dégager le plan de la rédaction. Tout ceci s'est fait au strict respect des hypothèses à confirmer ou à infirmer.

À la suite de cet exercice, nous avons soumis les données de terrain à l'analyse anthropologique qui s'est employée à dégager les représentations des espaces urbains que se font les populations. Apprécier la gestion des déchets ménagers des acteurs sociaux

dans les espaces urbains à Bonabéri sous le prisme des rapports, des mutations et des contradictions dues aux différents imaginaires collectifs en cours dans leur espace de vie, revient à se servir des représentations que les espaces urbains ont pour ces acteurs sociaux. Ces représentations qui aident à saisir la situation qui prévaut dans l'Arrondissement de Douala 4^{ème} aujourd'hui.

[III] RESULTATS

Les représentations des espaces publics à Douala 4^{ème}

L'évacuation des matières déchues (ordures, eaux usées et excréta) hors de l'espace de vie partagé et des activités quotidiennes est une pratique universelle qui entraîne une confrontation de logiques différentes de gestion de l'espace. Cette confrontation est multidimensionnelle (sociale, idéologique, économique, politique et culturelle) et son résultat, toujours temporaire, participe à la définition des limites et des propriétés de l'espace public. Les pratiques des uns et des autres se stabilisent dans l'action quotidienne, en fonction des réactions que l'on peut attendre du voisinage immédiat ou des pouvoirs publics. La notion « *d'espace public* » est chargée de multiples significations. De manière extensive l'espace public urbain peut être défini comme « *un espace qui est, pour une collectivité sociale donnée, en principe et ordinairement ouvert à tous, même si tous ne jouissent pas du même ensemble de droits relativement à cet espace.* » (Guy Barbichon, 1991 cité par J. Bouju et F. Ouattara, 2002 :74). Il est celui qui, tout à la fois, sépare et relie des lieux communs⁴¹ et privés⁴², des espaces occupés par des domaines communautaires particuliers repliés sur leur « *être ensemble entre soi* ». De manière restrictive, l'espace public urbain peut être vu comme le territoire approprié et géré par les pouvoirs publics et sur lequel ils exercent leur autorité⁴³. Mais l'espace public⁴⁴ peut aussi être considéré comme un espace commun à tous les groupes urbains, « *une ressource*

⁴¹ Commun à n groupes.

⁴² Commun à un groupe.

⁴³ Du point de vue juridique qui est celui de l'autorité communale, les espaces publics urbains sont, par nature, en permanence ouverts à tous et destinés à certaines formes d'usage (lieux de circulation, de production, d'échange, de distraction, de rencontre et de sociabilité) concédés à des acteurs collectivement définis: citoyens, citadins, résidents, riverains, société civile, etc.

⁴⁴ Commun à tous les groupes.

socialement disponible, dont les modes d'appropriation évoluent avec le temps » (Rémy Jean, 1991 cité par J. Bouju et F. Ouattara, 2002 :74). Les représentations que les populations se font des espaces publics déterminent leurs comportements et leurs pratiques vis-à-vis de sa gestion. Selon R. E. Park (1998 :83-84) cité par Kaboré S. G. (2009 :61) : « *La ville ne doit pas être perçue seulement sur l'aspect matériel et spatial. Elle est plutôt un état d'esprit, un ensemble de coutumes et de traditions, d'attitudes et de sentiments organisés, inhérents à ces coutumes transmis avec ces traditions* »⁴⁵. Les espaces publics sont perçus comme une réalité tout à fait distincte des espaces privés. Trois catégories de représentations sont identifiées : les espaces publics sont des espaces appartenant à l'Etat ; ce sont des espaces appartenant à tout le monde et enfin ce sont des espaces vides, non habités ni plus, ni moins. Finalement, pour définir l'espace public il faut réunir les deux éléments ci-dessus. Ainsi nous considérons comme espace public l'ensemble des espaces qui sont accessibles à tous les citoyens et dont l'Etat est le premier gestionnaire. Il s'agit des voies publiques, d'espaces verts, de stades, des établissements hospitaliers nationaux, les places publiques. On distinguera l'espace public de l'espace semi-public qui est l'ensemble des espaces ayant fait l'objet d'une certaine appropriation par les individus qui l'exploitent dans des conditions bien précises alors que ces espaces ne leur appartiennent pas strictement. Ce sont notamment des espaces des établissements de services publics (lieux de travail), les établissements commerciaux, etc.

Une conception populaire de l'espace public

À Douala de manière générale et particulièrement à Bonabéri, les routes sont devenues des dépotoirs publics où chacun déverse le contenu de ses latrines, de sa fosse septique, de ses poubelles au mépris des règles d'hygiène les plus élémentaires et du confort olfactif des voisins. De ce fait, certains individus déclarent que : « *Douala, c'est la poubelle* ». La quasi-totalité de la population enquêtée conçoit la capitale économique comme une « *ville poubelle* ». Au-delà des questions d'environnement urbain, les pratiques actuelles de propreté, l'usage des infrastructures d'assainissement et la souillure de la

⁴⁵ L'école de Chicago ; Naissance de l'écologie urbaine, présentation d'Y. Grafmeyer et d'I. Joseph, Paris, Aubier, champ urbain 2^è éd. PP. 83-84.

ville par la population, posent le problème du rapport citoyen et citoyen à l'espace public. À cet effet, le Chef du Comité de Développement de Nkomba déclare : « *c'est l'incivisme, au départ les gens étaient bien civilisés mais à la longue les gens se disent ah ! N'est-ce pas c'est la Mairie, ils viendront ramasser, on leur paye pour ça. Donc au lieu de mettre dans un bac, ils préfèrent verser au sol* ». Pour le Chef service d'hygiène de la Mairie de Douala 4^{ème} : « *il s'agit d'un manquement aux obligations citoyennes. Mais je pense qu'à même qu'avec l'arrivée de la journée de citoyenneté, en ce qui concerne principalement l'hygiène, beaucoup de gens vont changer de mentalité* ».

Plus généralement, la façon dont est traité spatialement le passage du privé au public, tant par l'autorité publique qui n'applique pas ses textes réglementaires, que par les individus dans leurs pratiques effectives, semble témoigner d'une absence de maîtrise du territoire urbain (J. Bouju et F. Ouattara, 2002 :96). La discrimination que nous avons observée entre diverses sortes de « dehors » de l'espace privé, nous renvoie à une conception de l'habitat et de la propriété⁴⁶ largement dominante en milieu populaire : les lieux publics ne sont pas considérés comme un espace approprié, ni comme un espace de vie. Le territoire communal n'est pas perçu comme un espace commun à tous, mais plutôt comme un espace ouvert, inapproprié où sont juxtaposés des îlots de propriétés privées ou administratives⁴⁷ ; comme une « *grande voirie* » pour reprendre l'expression courante populaire. La voirie est un ensemble des voies de communication territoriales par terre et par eau (Dictionnaire Universel, 2008 :1325). La représentation de l'espace public comme une « *grande voirie* » par les populations de Bonabéri implique l'idée selon laquelle au « *tout à l'espace public* ». En clair, les populations se représentent l'ensemble de l'espace public comme un lieu où elles doivent faire des dépotoirs d'ordures et que les pouvoirs publics doivent assainir. Cette représentation de l'espace public comme une « *grande voirie* », amplifie la démotivation à faire un « *geste écologique* » pour l'assainissement de l'environnement.

La dimension collective de la propreté dans l'espace public

À Bonabéri, comme ailleurs, on est frappé par le contraste entre l'indifférence généralisée à la souillure et à la dégradation des espaces publics d'un côté et le respect sourcilieux accordé à la propreté de l'espace domestique de l'autre. Dans l'Arrondissement de Douala 4^{ème}, l'espace public ne produit pas une communauté « *d'être-en-commun* », mais une collectivité de « *vivre ensemble* », une coexistence d'altérités. De ce point de vue, « public » signifie moins « commun » ou « partagé » que « visible ». Tchinda Djeuménie Charline nous a affirmé qu'elle a constaté que : « *les gens arrangent le chez eux mais, ils salissent la route, l'environnement alors qu'il y a les bacs* ». Cette situation fait penser au Chef projet FCTV responsable bureau de Douala que : « *c'est un regard qui n'est pas positif. C'est très très problématique. Généralement, ces déchets qui jonchent nos rues, bloquent nos drains, empêchent la circulation des eaux pluviales qui causent l'inondation comme on a régulièrement chaque fois* ». Quand le voisinage partage le même code d'honneur et de sociabilité⁴⁸, ce regard évalue et juge les conduites de chacun. Alors, « *celui qui connaît la honte* » doit se sentir sur ses gardes, être aussi conformiste que possible, car sa réputation d'honneur est en jeu. Dans ces situations urbaines où les normes sociales sont partagées, on peut s'attendre à ce que les comportements de propreté se règlent en fonction des réactions que l'on peut attendre des voisins. Il convient donc de contrôler ce qu'on donne à voir à autrui de ses propres saletés. En premier lieu « *ce qui se voit* » à partir des déchets ménagers des maisons et en second lieu « *ce qui se sent* »⁴⁹ à partir des émanations nauséabondes des latrines (J. Bouju et F. Ouattara, 2002 :124). Cependant, la coexistence quotidienne avec des personnes auxquelles on n'est pas lié socialement, affecte les conditions de la solidarité locale dans le sens d'un plus grand individualisme des acteurs. Celui-ci se manifeste par un repli sur l'espace interne de la cour, sur le « *dedans* », repli qui se ressent, par exemple, dans l'extrême difficulté que rencontrent les

⁴⁶ Cf l'analyse de la propriété page de Bouju et Ouattara (2002).

⁴⁷ Voir Françoise Navez-Bouchanine (« L'espace limitrophe » in Gérard Rémy, 1991) pour une analyse identique.

⁴⁸ Qui exige à la fois l'ostentation des signes valorisés socialement, que l'on donne à voir aux Autres en exposant et en s'exposant et, de l'autre, la discrétion par rapport aux signes pouvant engendrer la honte consécutive au regard des Autres.

⁴⁹ « Voir » et « sentir » sont deux formes de mise en contact et constituent par là-même une menace de souillure.

responsables d'association d'assainissement ou de comités de développement de quartier pour la mobilisation des riverains. Elle va aussi dans le sens d'un renforcement de la *civil inattention*. Dans les quartiers périphériques au peuplement hétérogène⁵⁰, la sociabilité vicinale est minimale et la défense de « son » espace limitrophe, de « sa » devanture, contre les eaux usées du voisin est au cœur de la plupart des problèmes de voisinage. Quand les voisins n'appartiennent pas à la même communauté (sociale, ethnique ou religieuse), quand les valeurs sur le propre et le sale ne sont pas partagées, les relations de voisinage peuvent être affectées. Le voisin est considéré comme un « Autre » et les différences de comportements sont immédiatement interprétés en termes d'habitus culturels différents⁵¹.

Il devient alors difficile de trouver un terrain d'entente et, dans l'affrontement, les jugements de valeur négatifs pleuvent : l'Un « *s'occupe de ce qui ne le regarde pas* » alors que l'Autre est « sale », ses pratiques de propreté peuvent sembler insuffisantes et la saleté ou le manque d'entretien rejaillissent alors sur l'image du quartier et de ses habitants (M. Ségaud, 1992 : 13 cité par J. Bouju et F. Ouattara, 2002 :129). Ainsi, l'Un considère que le « *marquage du propre* » doit s'arrêter au seuil de sa cour, tandis que l'Autre pense que le marquage concerne aussi l'espace limitrophe de la cour, peut être aussi l'espace partagé de la rue, voire l'espace public de toute la ville. Simo Dafeu Patrick a fait une remarque celle de savoir que : « *La ville de Douala étant la capitale économique, c'est une capitale qui est très très sale, très très mal insalubre. Dans certains quartiers, c'est mauvais, on ne s'entraide pas pour mettre la propreté* ».

Ces deux conceptions, irréductibles, engendrent une logique de l'hostilité qui s'exprime dans des situations d'incivilité⁵² entre voisins. Une des manifestations de l'incivilité est le marquage par la saleté qui constitue une sorte d'injure muette et hypocrite (M. Ségaud, 1992 :11 cité par J. Bouju et F. Ouattara, 2002 :129). Salir l'espace public, c'est

exprimer la contrariété, l'opposition, le défi ou le mépris en retour : « *l'injure suprême par quoi est signifié à l'autre ce qu'il est en essence : rien que de la merde.* » (Knaebel, 1991 : 26 cité par J. Bouju et F. Ouattara, 2002 :130).

Les représentations des espaces publics par l'état

Les significations de l'espace changent en fonction des groupes sociaux qui en font usage et de l'évolution sociale qui les affecte. Même si la rigidité du cadre physique est imposante, il n'en demeure pas moins que le vécu quotidien renseigne sur la nature des rapports à l'espace. La qualité tient justement au regard que portent les habitants sur les lieux dans lesquels ils vivent. Le sens donné aux espaces renvoie à des indicateurs sociaux qui dépassent le cadre physique. Il est clair que pour l'Etat, la gestion des déchets ménagers commence dans les domiciles, dans le cadre privé. Mais, ceci ne signifie pas que les populations doivent salir l'espace public avec leurs déchets ménagers. Le chef service d'hygiène à la CUD défend l'idée selon laquelle : « *les gens préfèrent nettoyer leurs maisons et aller balancer les déchets en route* ». Pour le Chef service d'hygiène de la Mairie de Douala 4^{ème}, il explique que : « *tous ceux qui font ça (déverser les déchets ménagers dans l'espace public), ils savent là où on va jeter mais, l'application les dépasse, on ne sait pas pourquoi* ».

L'Etat estime que chacun doit s'approprier la notion de propreté dans tous les milieux ; dans l'espace privé et dans l'espace public. Il se représente l'espace public comme un espace qui est à la disposition du grand public à l'instar des jardins publics, des hôpitaux, des écoles, des marchés, etc. L'espace public est aussi représenté par l'Etat comme un espace où tout le monde y va soit pour visiter, soit pour se divertir, soit pour faire des achats. À cet effet, l'espace public doit aussi être entretenu par les populations afin que celles-ci ne soient pas victimes de certaines maladies infectieuses causées par les déchets. À ce titre, le Chef service d'hygiène à la CUD interpelle les uns et les autres sur la nécessité de l'implication de toute la population dans le processus d'assainissement de l'espace public par ces propos : « *la notion de propreté urbaine doit être appropriée par les ménages. Quand la route est sale, ils disent que ce n'est pas leur problème alors que c'est leur problème* ». D'après lui, pour réaliser la propreté urbaine, il faut plusieurs acteurs donc l'Etat, les Communautés urbaines, les Municipalités, les populations, les Associations, les ONG et les GIC.

⁵⁰ « *La diversité humaine et fonctionnelle du quartier en fait souvent un pluriel social à singuliers multiples* » (Gouhier, 1991 : 86 cité par Bouju J. et Ouattara F, 2002 :128).

⁵¹ Sur ce thème des « *systèmes pratico-symboliques* » qui se côtoient et s'affrontent, voir Marion Ségaud (1992).

⁵² La civilité désigne un ensemble de règles normatives qui règle, à partir des valeurs et des modèles culturels en vigueur, les comportements et les conduites effectives. La civilité est un critère d'évaluation des comportements individuels ou collectifs en société, elle permet le jugement sur les modes et les styles de vie.

Quand l'un de ces acteurs ne joue pas son rôle, il y aura une perturbation. Nous avons considéré ces acteurs comme les différentes *“pièces du puzzle”* indispensables pour l'assainissement de Bonabéri.

Les représentations des espaces privés

L'espace public se donne comme toujours accessible à tous, mais il est *« soumis de l'extérieur aux règles de la séparation »* de ce qui l'entoure, de ce qui est clôturé et protégé, privé et communautaire. Les espaces privés se découpent dans les concessions et s'enferment dans les cours et dans les immeubles *« autour de propriétés stables et d'appropriations singulières individuelles et collectives »* (Pellegrino et al., 1991 cité par J. Bouju et F. Ouattara, 2002 :59). Si l'on veut comprendre le sens et la portée des pratiques sociales dans le *« dehors »* de l'espace public, il faut s'interroger sur la dialectique du rapport public / commun / privé. On peut considérer que ce que les citoyens font *« dehors »*, dans l'espace public, dépend étroitement de leur conception de ce que l'on peut ou ne peut pas faire *« dedans »*, dans l'espace privé de la cour.

L'impression dominante qu'on retire de l'ensemble des discours est que les citoyens se font une idée très étroite de leur cadre de vie. À Bonabéri, le seul lieu qui leur importe vraiment, c'est la cour d'habitation construite sur la parcelle possédée. L'affirmation du Secrétaire générale JVE Cameroun illustre bien cet état de chose :

« Un Camerounais, soit la plupart des Camerounais ne jettent pas un mouchoir ou des déchets de banane dans leur cour ou dans leur salon. Mais ils le feront avec une indifférence totale à la rue ou même dans une salle publique. Ça montre à quel point il n'y a pas un sentiment d'appartenance. (...) Je n'ai pas ce sentiment que les populations prennent autant soin de leurs domiciles que des espaces publics ».

Le « chez soi »

« Chez soi », les gens se sentent plus concernés par les problèmes de salubrité et surtout de pollution par les déchets ; ainsi, ils engagent leur responsabilité. D'où cette interrogation de la Coordinatrice JVE Douala : *« Qui n'aime pas quand sa maison est propre ? »*. Les espaces domestiques apparaissent comme des sites essentiels de la production des déchets et des processus pratiques et temporels dans lesquels ils s'inscrivent (évacuer, conserver). Isabelle Sannié et al., (2011 :42) ont constaté une dynamique

centrifuge. Le déchet, en tant qu'impur est éloigné progressivement de la maison. Quand il mérite d'être jeté, le déchet est stocké un premier temps dans la poubelle de cuisine puis hors du domicile. Quand il a vocation à être récupéré, le déchet est mis à l'écart au fur et à mesure de son stockage. Plus tard, une dynamique centripète le fera revenir dans la sphère domestique pour être bricolé, façonné et recevoir une seconde vie (Isabelle Sannié et al., 2011 :42). L'espace privé remplit deux fonctions au sens mertonien : une fonction manifeste et une fonction latente (E. Ngueyanouba, 2005 : 70). Manifestement la clôture qui entoure la maison, la chambre, la véranda, la cour etc. et de façon générale le *« chez soi »*, abrite des valeurs d'intimité, elle protège des agressions extérieures. Et, de façon latente, il est fortement utilisé par les individus dans la démonstration sociale : marque de prestige social, signe de réussite sociale, désir d'appartenance à une classe sociale située à une strate sociale donnée.

Plus généralement, l'espace privé mobilise plus d'attention, d'émotion et finalement bénéficie de plus d'action gratifiante en termes d'assainissement parce que *« le chez »*, c'est avant tout, un espace qui abrite les valeurs d'intimité, protégé, qui crée le sentiment de sécurité, de sûreté. Là où l'environnement social de la ville introduit la dispersion, le *chez* joue comme protection (C. Le Bris et al., 1987 : 21 cité par E. Ngueyanouba, 2005 :76) ; ce que nous appelions fonction manifeste de l'espace privé. Les propos de Zeh Stève Franck se situent dans ce sillage à savoir : *« la maison, c'est là-bas qu'on habite, c'est où on dort et on ne peut pas dormir dans la saleté. En route, on s'en fout. On n'est pas à la maison donc on peut jeter la saleté »*. Le domicile est une propriété privée, mais son espace est commun à toute la famille : ce n'est pas un espace privé individuel. Il faut noter à juste titre que le domicile peut ne pas être une propriété privée de quelqu'un. Ceci est vrai pour des locataires de maisons d'habitation par exemple. Il reste à montrer que les frontières de cet espace quoique bien défini et construit, ne s'arrêtent pas aux limites de la clôture du *« chez soi »*, de la concession ou du domicile. En effet, comment délimiter le *« chez soi »* ?

La délimitation du « chez soi » : l'espace limitrophe

Le *« chez soi »* déborde ce cadre du fait de son prolongement dans les espaces publics par appropriation des espaces publics avoisinant ou

morcellement regrettés par un responsable du service d'hygiène et de santé publique de la voirie. Les devantures des concessions qui sont en fait des veines qui desservent les quartiers perdent leur statut public ou se dédoublent. La considération de la devanture des concessions (qui coïncident avec les rues et ruelles des quartiers) comme prolongement naturel de l'espace privé est défendu comme un fait naturel. L'extérieur immédiat de la cour, c'est l'espace limitrophe⁵³, ce qu'on appelle à Bobo-Dioulasso (Burkina-Faso), la « *devanture de la cour* » *lu-da* ou la « *devanture du vestibule* » *blon-da*, qui désigne cette portion très particulière de l'espace public de la rue qui se trouve immédiatement au-delà du mur d'enceinte de la cour (J. Bouju et F. Ouattara, 2002 :74). Entre le « *dedans* » et le « *dehors* », « *espace privé* » et « *espace public* », l'espace limitrophe est une marge socialement construite par ses usagers, qui exprime à la fois le débordement de l'espace privé et la mise à distance dans l'espace public. En dehors des moments de périodes d'occupation réelles, diurnes ou nocturnes, et variables selon la nature de l'activité, les appropriations de l'espace limitrophe donnent assez rarement lieu à des marquages permanents de l'espace. En situation de « *bon voisinage* », un consensus règne autour du respect de l'espace limitrophe de la cour voisine. Dans ce petit mètre de rue donnant sur la devanture des cours, dont les autorités tolèrent l'usage privatif, on est dans l'espace limitrophe, ni public, ni privé (J. Bouju et F. Ouattara, 2002 :75). Les espaces limitrophes vacants sont annexés à la cour dans un processus d'appropriation qui est en général lent, prudent et progressif quant aux marques produites. On guette surtout la réaction des autorités ou des voisins et l'absence de réaction est toujours interprétée comme un signe d'acceptation tacite qui encourage éventuellement le renforcement progressif des marqueurs matériels. L'observation des pratiques sociales faite par J. Bouju et F. Ouattara (2002 : 75) a permis de distinguer deux modalités principales d'occupation de l'espace limitrophe. La première correspond à une extension du logement qui se manifeste par une appropriation de l'espace pour des usages qui appartiennent à la sphère privée de la cour et qui sont, soit occasionnellement, soit durablement déployés dans l'espace limitrophe. La seconde modalité se manifeste par un marquage du territoire qui consiste à prendre des dispositions

matérielles ou non pour constituer l'espace limitrophe en un « *dehors de la limite habitée* » tout en le soustrayant à l'usage que pourraient en faire les Autres (Navez-Bouchanine, 1991 : 140 cité par J. Bouju et F. Ouattara, 2002 : 75). Mayol relève que : « *c'est dans la tension [entre] le dedans et le dehors qui devient peu à peu le prolongement d'un dedans, que s'effectue l'appropriation de l'espace* » (1994 : 21 cité par E. Ngueyanouba, 2005 : 71). Ce qui permet d'assurer la « *continuité entre ce qui est le plus intime (l'espace privé du logement) et ce qui est le plus inconnu (l'ensemble de la ville ou même, par extension le reste du monde.* » (1994 : 21 cité par E. Ngueyanouba, 2005 : 71). De ce qui précède, on peut conclure avec Mayol que « *le public et le privé ne sont pas renvoyés dos à dos comme deux éléments exogènes, quoique coexistant ; ils sont bien plus, sans cesse interdépendants. L'un et l'autre puisque dans le quartier, l'un n'a aucune signification sans l'autre* » (1994 : 21 cité par E. Ngueyanouba, 2005 : 72). Antoine Prost (1987 : 16 cité par E. Ngueyanouba, 2005 : 72) notait déjà, et plus largement, que « *la vie privée n'a de sens que par rapport à la vie publique.* »

[IV] DISCUSSION

La présente recherche vise à identifier les facteurs de recrudescence des dépôts spontanés des déchets ménagers sur le long des routes près des bacs à ordures parfois vides, au pied de nombreuses plaques portant l'écriteau: « Il est strictement interdit de jeter les ordures ici sous peine de poursuite judiciaire », dans les caniveaux, près des hôpitaux, près des établissements même universitaires, nuisant gravement à la l'environnement et la santé publique. Il s'est agi de décrire les représentations que se fait la population des espaces publics et des espaces privés. Les travaux de Kabore S.G. (2009 :15) donnent les raisons de cette gestion populaire des déchets ménagers à Douala 4ème : l'urbanisation transforme la structure spatiale et sociale des villes ; et l'insertion progressive de la population entraîne des transformations de tous ordres qui sont entre autres, la production et la gestion des déchets urbains. Elle précise que si le changement social transforme les sociétés, l'on ne doit toutefois pas ignorer que, les facteurs sociaux comme la consommation jouent aussi un rôle majeur dans le changement social. Cette situation est due non seulement à l'incapacité des pouvoirs publics à assainir cet arrondissement mais aussi, à la non implication des populations dans le processus d'assainissement de Douala 4ème.

⁵³ Françoise Navez-Bouchanine, « *L'espace limitrophe* » in Gérard Rémy, 1991 cité par J. Bouju et F. Ouattara (2002 :74).

Certaines de ces pratiques se sont avérées être une transposition en milieu urbain par certains ex-ruraux ou néo-citadins, des habitudes culturelles héritées de leurs villages d'origine (élevage porcin traditionnel et élevage bovin traditionnel consommateurs des déchets ménagers, etc.) Djaffar Lesbet, (1992 :208 cité par Bouju J., 2009 :135) part du constat que les habitants de la Casbah d'Alger répandent leurs ordures dans les espaces publics, alors que d'après lui, ils placent l'hygiène parmi leurs plus hautes valeurs culturelles, ordures que les services de l'État sont censés ramasser. Ainsi, de façon surprenante, car on retrouvera en Afrique noire, le problème d'évacuation des ordures de la Casbah d'Alger cristallise la rupture du lien politique entre les habitants de la ville et la bureaucratie administrative. Cette rupture est la résultante d'un long processus de modification des rapports sociaux, de dispositions et d'appropriations différentes de l'espace urbain, conjugués à l'absence de légitimité des institutions qui n'autorisent que la désobéissance passive et dont la prolifération des ordures et la non-performance de l'appareil productif ne sont que les facettes les plus visibles (Djaffar Lesbet, 1992 :217cité par Bouju J. 2009 :13). Les résultats de cette recherche montrent que les populations de Bonabéri font preuve d'un manque d'appropriation de l'espace public. Elles sont indifférentes de la chose publique et n'accordent de l'intérêt qu'à ce qui leur est privé, c'est-à-dire à leurs domiciles. Elles ne manifestent pas un sentiment d'appartenance vis-à-vis de l'espace public, selon ces populations, l'espace public relève de la responsabilité des dirigeants. Elles se contentent d'assainir l'espace dans lequel elles résident. Si l'on veut comprendre le sens et la portée des pratiques sociales dans le « dehors » de l'espace public, il faut s'interroger sur la dialectique du rapport public / commun / privé. On peut considérer que ce que les citoyens font « dehors », dans l'espace public, dépend étroitement de leur conception de ce que l'on peut ou ne peut pas faire « dedans », dans l'espace privé de la cour. « L'extérieur identifie le désordre de l'espace domestique à la pollution des personnes qui dirigent le rangement et / ou qui vivent dans cet espace particulier » (M. Ségaud, 1992 cité par J. Bouju et F. Ouattara, 2002 :77). Assainir l'espace public est conçu comme un maintien à l'ordre public. Bouju J. (2009 :129-130) fait bien de préciser que :

« Assurer la propreté de la ville, c'est rendre possible son fonctionnement, c'est-à-dire faciliter les circulations, les échanges, prévoir des repères précis, éviter les confusions. C'est aussi la rendre attractive : la propreté de la ville rend compte de l'aisance de leurs habitants, de la capacité de leur autorité

municipale à apaiser les antagonismes et à organiser la vie collective, ce qui peut attirer créateurs d'emplois, tourisme et professions prestigieuses ».

Sur la base de nos résultats, on peut dire que les populations de Bonabéri n'ont pas de l'estime et des comportements éco-responsables à l'égard de l'espace public. Précisons que l'appropriation de l'espace limitrophe résulte donc, tout à la fois, d'un « coup de force » (on ne demande la permission à personne) et d'un consensus tacite entre voisins (car personne ne se plaint). Les différentes formes d'occupation de l'espace limitrophe ne remplissent pas les mêmes fonctions et ne sont pas investies par leurs usagers des mêmes significations symboliques, sociales ou politiques. Ces processus de privatisation de l'espace limitrophe, n'empêchent pas qu'il soit reconnu par les gens comme un espace public et comme tel, les gens attendent de la puissance publique qu'elle se charge de son aménagement et de son entretien (Bouju J. et Ouattara F., 2002 :78). Nguéyanouba E. (2005), explique que le « chez soi » déborde ce cadre du fait de son prolongement dans les espaces publics par appropriation des espaces publics avoisinant ou morcellement regrettés par un responsable du service d'hygiène et de santé publique de la voirie. La considération de la devanture des concessions (qui coïncident avec les rues et ruelles des quartiers) comme prolongement naturel de l'espace privé est défendu comme un fait naturel. Cette appropriation de l'espace public est la résultante d'un processus qui s'inscrit dans le temps et qui d'ailleurs est socialement construit et reconnu au moins tacitement. La sensibilisation et l'éducation des habitants pour une prise de conscience environnementale, préalable à une éventuelle pratique du geste écologique et du souci de propreté dans l'espace public ne se font pas de manière continue. La communication sur la transformation des mentalités ne se fait pas de manière accentuée. Les journées citoyennes de la propreté (JCP) initiées par la CUD, ne bénéficie pas d'une approche communicationnelle harmonieuse élaborée et savamment dosée, de sorte qu'au bout d'une période, les citoyens soient surpris d'avoir malgré eux, intégré le concept au travers des messages que le matraquage médiatique aura imprimé dans leur subconscient (Tchuikoua, 2010 : 275). La conception topocentrique de l'espace habité tellement répandue à Bonabéri par les populations fonde une représentation qui oppose radicalement « l'intérieur » socialisé (la maison, la cour) à « l'extérieur » sauvage (l'espace public) conçu comme un endroit non approprié par les hommes, en libre accès et où l'on peut tout prendre et tout abandonner. M. Traore (2012) dit avoir découvert qu'en Afrique, c'est une «

conception topocentrique » (Etienne Leroy, 1991 cité par M. Traoré, 2012) de l'espace qui prévaut. En Afrique de l'Ouest, culturellement, on a affaire à une conception topocentrée de l'espace qui entraîne une césure entre l'espace socialisé, intérieur et privé qui fait l'objet d'attention et d'entretien, et l'espace extérieur, sauvage qui est conçu comme un espace appropriable. Il sert de déversoir et de dépotoir de déchets. On y jette et fait tout ce qu'on ne s'autoriserait pas à faire chez soi. La finalité de ce mode d'organisation de l'espace étant de réduire les risques de souillure, de corruption de l'espace habité. Ces pratiques qui ont cours en milieu rural sont transférées en ville par les populations rurales qui décident de s'y installer. Ces transferts ne vont pas sans poser de problème de gestion de l'espace urbain puisque les pratiques de gestion des déchets en l'occurrence ne s'accordent pas avec les codes de la culture urbaine. Une autre conception tellement répandue à Bonabéri est la conception prédatrice de la propriété. Pour la plupart de la population de Bonabéri, tout espace public est considéré comme un espace libre. Selon leur imaginaire collectif, la première caractéristique de l'espace public est de n'appartenir à aucune famille, donc à personne. Ce qui ne signifie pas qu'il appartienne à tout le monde, car ce serait alors un « bien public ». Or, la conception d'un bien public qui serait commun à toutes les familles de la ville n'existe pas. Bien au contraire, si l'espace public n'appartient à personne, il est donc, selon leur imaginaire collectif, en « libre accès » ; c'est-à-dire appropriable privativement par toute personne capable de s'en saisir pour en faire un usage privé. Les populations s'imaginent que tout espace public non utilisé est donc potentiellement utilisable par n'importe qui, quel qu'en soit le propriétaire et est donc éventuellement « propre » à accueillir les déchets parce que d'après leur imaginaire collectif, l'espace public est une « grande voirie ». Selon ces populations, les lieux des dépotoirs d'ordures sont des lieux à l'écart des lieux de vie, des lieux dont personne ne se soucie et dont personne n'a besoin : « si personne n'utilise l'espace, ce qui s'y trouve n'a aucune espèce d'importance. » (Wyngaerden, 2001 :101 cité par Bouju J. et Ouattara F., 2002 :99). Cette recherche nous a permis de comprendre les représentations que se font les populations de la propreté urbaine, et surtout de produire des connaissances locales sur les mécanismes qui pourraient permettre aux populations de faire preuve d'une bonne gestion de leurs déchets ménagers en tenant compte des mutations démographique, écologique, socio-économique et culturelles. Au regard de tous ces résultats du terrain,

nous pouvons dire que notre hypothèse est confirmée en ce sens que les populations de l'Arrondissement de Douala 4^{ème} se représentent l'espace public comme une « grande voirie » et comme la propriété exclusive de l'Etat ; et l'espace privé comme l'espace qui doit bénéficier d'action gratifiante en termes d'assainissement.

[V] CONCLUSION

Alors que l'urbanisation croissante des territoires reste un phénomène majeur dans l'arrondissement de Douala 4^{ème}, il est plus que jamais nécessaire d'y assurer les conditions d'un développement urbain durable. Au nombre de ces conditions, la gestion des déchets ménagers solides produits par cet arrondissement joue un rôle central : en dépendent à la fois l'amélioration des conditions de vie des populations et la protection de l'environnement. L'espace public à Bonabéri est perçu par les citoyens comme le territoire des pouvoirs publics. Un territoire urbain sur lequel la puissance publique devrait exercer son contrôle à travers le maintien et le développement des infrastructures d'assainissement et des services publics de nettoyage. La propreté de l'espace public et l'amélioration du cadre de vie urbain leurs importent peu. L'évacuation du déchet, en tant que marqueur de la limite entre espace privé domestique et espace public urbain, est au cœur de la dynamique des relations de civilité, d'urbanité et de sociabilité. Ici comme ailleurs, la propreté de l'espace de vie constitue un signe de cohésion sociale, un indicateur du respect de soi et des autres, elle est aussi un opérateur de civilité et d'urbanité qui se manifestait par la volonté de reproduire à l'identique les rapports sociaux entretenus dans cet espace. Cette absence d'appropriation de l'espace urbain, considéré comme un espace public appartenant à la fois à tout le monde et à personne, pourrait justifier le faible niveau d'entretien des infrastructures collectives et d'assainissement dans certaines villes du Cameroun en général et à Douala 4^{ème} en particulier.

[VI] REFERENCES

- BEAUD, Stéphane, et WEBER, Florence, (2003). Guide de l'enquête de terrain. Paris : La Découverte. 3^{ème} édition. P. 356.
- BIYO MBANG, Fernandez, (2017). Espaces urbains et gestion des déchets ménagers au Cameroun : le cas de l'Arrondissement de Douala IV^{ème}. Mémoire de

Master 2 d'Anthropologie. Université de Douala. P. 158.

BOUJU, Jacky (dir.), et OUATTARA, Fatoumata, (2002). Une anthropologie politique de la fange : conceptions culturelles, pratiques sociales et enjeux institutionnels de la propreté urbaine (Burkina-Faso). AO4 (rapport final). Shadyc-Marseille. Grill-Ouagadougou. Programme Gestion durable des déchets et de l'assainissement urbain. PS/Eau, PDM.

BOUJU, Jacky, (2009). « L'assainissement et la gouvernance urbaine », in ATLANI-DUAULT L., et VIDAL L., Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement : des pratiques aux savoirs, des savoirs aux pratiques. Paris : Armand Colin. PP. 123-154.

COMBESSIE, J.-C., (2003). La Méthode en sociologie. Paris : La Découverte. 4ème Ed. P. 123.

Dictionnaire Universel, (2014). Agence Universitaire de la Francophonie. Paris : Hachette-livre/Edicef. 5ème édition. P. 1555.

DOUGLAS, M., (2001). De la souillure : essai sur les notions de pollution et de tabou. Paris : Maspero. P. 205.

JEUDY, H.-P, (1991). « Le choix public du propre. Une propriété des sociétés modernes », Les Annales de la Recherche urbaine. N° 53. PP. 102-107.

KABORE, Sidnoma Georgette, (2009). Les représentations sociales du déchet dans la ville de Ouagadougou : le cas des déchets plastiques. Mémoire de Maîtrise de Sociologie. Université de Ouagadougou. P. 100.

LE BRETON David, (2008). L'interactionnisme symbolique. Paris : PUF. 2ème édition. P. 249.

MAGALI, Pierre, (coord.) (2002). Les déchets ménagers entre privé et public : approches sociologiques. Paris : L'Harmattan. P. 189.

NAVEZ-BOUCHANINE, F., (1990). « L'espace limitrophe : entre le privé et le public, un no man's land ? La pratique urbaine au Maroc ». Espaces et sociétés. Vol. 62. N°2. PP. 135-160.

N'DA, Paul, (2006). Méthodologie de la recherche de la problématique à la discussion des résultats. Comment rédiger un mémoire, une thèse d'un bout à l'autre. Abidjan : EDUCI. 3ème édition. P. 159.

NGOUYAMSA, Valentin, (2006). Dynamique socio-économiques dans les sites à risque de Douala et ses implications sur l'environnement social. Département de Sociologie. Université de Douala.

NGUEYANOUBA, Emmanuel, (2005). Perceptions, espaces urbains et gestion des ordures ménagères à N'Djamena au Tchad. Département de Sociologie-Anthropologie. Université catholique d'Afrique Centrale. P. 99.

OLINGA OLINGA, Joseph Magloire, (2014). Vulnérabilité des espaces urbains et stratégies locales de développement durable : Etude du cas de la ville de Douala. Mémoire de Master II. Ecole doctorale de l'Université de Douala.

OUATTARA, F., (2002). « Espace public et citoyenneté au Burkina Faso : la salissure de la ville comme enjeu politique », Atelier régional sur la gestion partagée des déchets dans les villes africaines, PDM, Ministère des Affaires Etrangères français, PS/EAU, Cotonou.

QUIVY, R., et VAN CAMPENHOUDT, L., (2006). Manuel de recherche en sciences sociales. Paris: Dunod. 2ème édition. P. 287.

SAWADOGO, Rasmané, (2000). Problématique de la gestion des ordures ménagères dans les villes moyennes au Burkina Faso : cas de Fada N'Gourma. Mémoire de Maîtrise de Sociologie. Université de Ouagadougou. P. 147.

SANNIE, Isabelle, et als., (2011). Nouveaux regards sur les déchets : une approche croisée entre anthropologie et gestion des pratiques individuelles du « faire déchet ». Rapport final, Ademe. P. 78.

SEGAUD, M., (dir.) (1992). Le propre de la ville : pratiques et symboles. La Garenne-Colombes. Editions de l'Espace Européen.

TCHUIKOUA, Louis Bernard, (2010). Gestion des déchets solides ménagers à Douala au Cameroun : opportunité ou menace pour l'environnement et la population ? Thèse de Géographie. Université de Douala et Michel de Montaigne Bordeaux 3. P. 479.

TRAORE, Maïmouna, (2012). La gestion des déchets ménagers et le rapport à l'espace public : l'exemple de la ville de Ouagadougou (Burkina Faso). UFR des Sciences Humaines et Arts de l'Université de Poitiers. P. 107.

VIGARELLO, G., (1985). Le propre et le sale, l'hygiène du corps depuis le Moyen-âge. Paris : Le Seuil.

A PROPOS DE L'AUTEUR

BIYO MBANG est Doctorant en Anthropologie Culturelle et du Développement, et Maître-Assistant au Département d'Anthropologie de l'Université de Douala, Cameroun.

2828

[Publish with Africa Science](#)

and every scientist working in your field can read your article.

Your paper will be:

- Available to your entire community
- Of little downloading charge
- Fairly and quickly peer reviewed

<http://www.africascience.org>

In collaboration with the Laboratory of Sustainable Development and Territorial Dynamics of the University of Montréal - Canada

[Editor-In-Chief: H. Blaise Nguendo Yongsi](#)

Research from Africa benefits all of us

Bridging the Global Knowledge Divide

Improving the visibility of Africa i.e. developing African researchers' publications, allowing them to enter into mainstream research and knowledge activities and thereby raising their impact and credibility.

What is Africa Science?

Africa Science is a non-profit online publishing initiative dedicated to supporting the open dissemination of findings and peer-review articles from African countries. The goal is to facilitate a truly global exchange of ideas by improving the South to North and South to South flow of research knowledge. Its main medium is The International Journal of Advanced Studies and Research in Africa (IJASRA) whose scope areas covers all aspects of humanities, social sciences, life and applied sciences.

What problem is Africa Science addressing?

Due to financial and technical constraints, publications from African countries have limited local and international circulation and readership. As a result, a great deal of valuable research from different regions of Africa remains imperceptible to mainstream science. Since Science is global, we assume that lack of access to findings strictly limits our understanding of phenomena that Africa witnesses such as economic growth, emerging diseases, climate change, food security and biodiversity

What difference Africa Science makes?

The use of IJASRA articles from Africa Science has steadily increased since its launching; resulting in nearly 1.5 million downloads of full text in 2011. Users live and work in all parts of the world. Africa Science collaborates with indexes such as African Index Medicus and LATINDEX and web-based databases such as the Directory of Open Access Journals. Editors report improved quality of submissions and a larger number of submissions from international authors due to higher visibility of IJASRA outside Africa. Publishing with Africa is free of charge. Manuscripts are peer-reviewed by committed outstanding researchers.

How is Africa Science funded?

Laboratory of Sustainability of the University of Montréal and the University of Chicoutimi have nurtured Africa Science in its development stages. Presently, Africa Science is financially supported by personal revenue of its manager. That's why, Africa Science will make the transition to a long-term sustainable model supported by the worldwide community. Africa Science's future business model adds membership and sponsorship programs to our existing sources of support and revenue. Membership fees are only \$500 per institution per year on an ongoing basis. Africa Science is also seeking the support and sponsorship of foundations and other organizations whose interests align with Africa Science. Sponsorship levels and terms are negotiated with the interests of the individual sponsor in mind. Africa Science will provide sponsors with documents to use for their tax income declaration.

No organizations have yet committed to sponsor Africa Science.

What should your organization or library support enable?

Africa Science is a strictly not-for-profit organization. Membership contributions will be used to directly support operations, including: server support, journal conversion costs, development of value added services (metadata enhancement, database linking, usage tracking), and basic daily operating expenses. Stable and additional funding will enable Africa Science to freely distribute hard copies of the journal to Community libraries